

CARROSSERIE

TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Gamme complète en stock

alfa romeo
69

Demandez une démonstration

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères, SION
Tél. (027) 2 12 71 P 2849 S

éditorial

Un problème de croissance



par
ARTHUR BENDER

AYANT abandonné aux équipes spéciales et aux courants printaniers la charge de débarrasser notre chemin (routes et voie ferrée) des vestiges froissés d'une production « culturelle » à 300 mille exemplaires, je veux consacrer cet éditorial, et d'autres encore, à l'examen de quelques problèmes cruciaux qui vont déterminer le proche avenir de notre canton.

Vu leur ampleur et leur importance, il ne sera sans doute pas possible de les traiter en profondeur : il faudra se résigner à en fixer les données essentielles et à esquisser des solutions...

Le problème auquel je m'arrête aujourd'hui relève d'une politique générale de l'emploi et concerne avant tout notre jeunesse estudiantine.

Dans un premier temps, l'Exécutif a entrepris, avec l'aide et l'accord du parlement, d'établir le substrat indispensable à tout développement économique et social cohérent : le programme financier quadriennal, connu sous le nom de lignes directrices, satisfait à cette première exigence.

L'ordre des priorités et des urgences, approuvé par le Grand Conseil avec le budget 1967, en constitue le corollaire obligé, en précisant l'objectif du plan financier, qui est de « donner une vue générale sur les tâches essentielles de l'Etat et sur ses possibilités ». (Message du Conseil d'Etat).

Sans vouloir sous-estimer cet effort méritoire de l'Etat pour placer ses finances « en projection sur l'avenir », (selon l'heureuse formule dont s'est servi naguère feu Oscar de Chastonay, directeur de la BCV); reconnaissant au contraire que l'exemple valaisan a précédé celui de beaucoup de cantons et même de la Confédération, il faut admettre que le premier moteur de l'expansion reste pourtant celui de l'augmentation du nombre des travailleurs et leur orientation vers les secteurs de haute productivité. Dans cette perspective, nous devons aussi affirmer qu'au-delà des moyens exprimés par un budget de 300 millions de francs; en plus des millions représentés par les subventions, participations et autres rétrocessions de droits fédérales; en marge du milliard de revenu social brut (et du milliard soustrait du fisc !) il existe l'immense richesse, inestimable celle-là, de l'instruction de notre jeunesse et de sa formation professionnelle. Près de 1000 étudiants (5 pour mille de la population) fréquentent nos hautes écoles et nos universités; la moitié bénéficie de bourses et prêts d'honneur, dont les quotas nous ménagent une place enviable au nombre des pays suisses. Nous ne faisons que mentionner en passant les 4000 apprentis et les élèves des écoles d'agriculture...

Demain, si l'initiative jeune radicale en cours prend pied, l'aide étatique sera dispensée sans formalisme déplacé, après un examen automatique des cas et, probablement, sans aggravation de la charge publique.

Mais — et nous sommes arrivés au nœud du problème — à cette brillante jeunesse, quelle possibilité d'accueil, quel emploi va offrir leur canton ? Nous avons entrepris d'orienter les étudiants en médecine, dans ce sens. Nous allons étendre notre enquête à toutes les disciplines : une étude socio-économique, à laquelle, il va sans dire, les étudiants seront associés, mettant en œuvre les méthodes scientifiques éprouvées, permettra de répondre à cette interrogation capitale et d'arrêter en connaissance de cause une véritable politique de l'emploi. Doit-on ajouter, à l'intention des esprits ombrageux, qu'il

A la campagne

VULGARISATION ET POLITIQUE AGRAIRE

par **A. VEILLON**

On reproche souvent, aux services de vulgarisation, de ne pas conseiller les agriculteurs en fonction des directives de la politique agricole, ou encore d'inciter ceux-ci à produire trop et sans tenir compte des besoins du marché.

Il faut d'abord préciser ce que l'on entend par « vulgarisation agricole ».

Au niveau régional ou cantonal, elle représente l'ensemble des activités des groupes d'études agricoles et de leur Service de vulgarisation.

Le « groupe d'études » comprend 8 à 12 agriculteurs d'un même village ou d'une même région qui se réunissent régulièrement pour mettre en commun leurs expériences et leurs problèmes. L'activité de ces groupes est animée par un vulgarisateur ou conseiller d'exploitation. Les vulgarisateurs dépendent de leur Service cantonal de vulgarisation.

Au niveau national, ce sont les deux Centrales suisses de Küssnacht et Lausanne qui représentent la vulgarisation. Elles sont chargées, entre autres, de mettre au point les méthodes de gestion économique et financière des entreprises agricoles et de la formation des conseillers d'exploitation cantonaux.

Des critiques

Les critiques adressées à la vulgarisation semblent être destinées autant aux Services cantonaux qu'aux Centrales suisses. Les premiers, parce que travaillant avec

les agriculteurs, donc collaborant plus ou moins étroitement à la gestion de leurs entreprises, les secondes parce que leurs méthodes et leurs cours de formation influencent les vulgarisateurs dans les directives destinées aux agriculteurs.

Voyons s'il existe une relation de cause à effet entre ces deux dernières constatations et la surproduction ou le choix des productions.

Le conseiller d'exploitation a pour tâches principales :

- L'animation des groupes d'études et, entre autres, aider les agriculteurs à expliciter leurs problèmes.
- La formation continue des agriculteurs en matière de gestion d'entreprise, et, entre autres :
 - la manière de calculer les besoins de leur entreprise, c'est-à-dire de trouver et d'appliquer la meilleure combinaison possible des facteurs de production,
 - la manière d'interpréter les résultats obtenus pour en tenir compte dans toute décision.

But : le meilleur revenu

Les agriculteurs affiliés aux Services de

vulgarisation, qui ne représentent qu'une minorité de producteurs, précisons-le, utilisent ainsi méthodes et outils leur permettant d'obtenir le meilleur revenu possible, compte tenu :

- des potentialités de leurs exploitations ;
- des prix obtenus pour leurs produits ;
- des coûts des agents de production ;
- des contingents, etc.

Le meilleur revenu possible est l'objectif le plus légitime que tout entrepreneur est en droit d'obtenir et il l'atteint en fonction des conditions précisées ci-dessus. Lorsqu'une partie de ces conditions, en particulier les rapports entre prix et possibilités d'écoulement, ne correspondent pas aux besoins du marché, il est évident que ni l'agriculteur, ni le vulgarisateur n'en sont responsables. Ainsi, certains excédents de produits ne sont que la conséquence d'une absence de politique agricole prévoyante et non le résultat direct de l'activité de la vulgarisation dans les groupes d'études.

Accélérateur ou frein ?

La vulgarisation a toutefois un moyen de freiner, dans une certaine mesure, la surproduction. C'est l'information précise que devrait pouvoir apporter le vulgarisateur en matière d'évolution du marché. Par exemple : en conseillant une production donnée parce qu'elle s'avère économiquement intéressante dans le cadre d'une entreprise, le vulgarisateur tiendrait compte des possibilités d'écoulement futures de ce produit, et par conséquent de l'évolution de son rendement financier. Cette information, évidemment, exigerait des études prospectives très poussées de

Confédéré - 20 ans

(CÔTÉ GARÇONS)

Le temps de pleurer...



Il est venu le temps de pleurer sur les destinées humaines, il est venu le temps de ne plus croire en Dieu, il est là l'instant fatidique où les beaux espoirs et les belles pensées semblent n'avoir jamais existé.

C'était dans une de nos grandes villes de Romandie, une rue très fréquentée, il était 18 heures, le moment où la circulation est la plus intense. Une femme, vieille, aux cheveux blancs, conduisait à pied une bicyclette derrière laquelle était attaché un chariot chargé. Elle peinait, affalée sur son vélo, visiblement la charge était trop lourde. Quand soudain un jeune imbécile, dans sa petite voiture standard, se mit à actionner son avertisseur, baissant la vitre pour interpeller la vieille. Je vous jure qu'il vous prend parfois des envies meurtrières, parce qu'à ce stade de la situation les « baffes » vous paraissent trop légères.

Cette scène m'a effrayé et m'a fait mal. Quand la bêtise insolente et surtout juvénile se manifeste, il ne reste plus qu'à pleurer sur le monde. Sur ce monde qui fait cette jeunesse. La jeunesse format standard. Je vous en parlerai une autre fois.

Alex.

la part des milieux chargés de la commercialisation et des milieux responsables de la politique agricole.

A. VEILLON,
directeur du Service romand de vulgarisation agricole.

Sembrancher, point de mire international de la santé dentaire

La Ligue pour la santé dentaire, dont le siège est à Paris, organise un voyage à Sembrancher, le jeudi 17 avril, en collaboration avec les autorités suisses, médicales et dentaires.

Sembrancher, précise la Ligue, est un petit village du Valais dont la population a le privilège d'avoir à sa disposition une eau naturellement fluorée (1,3 Mg. par litre) et les caries sont extrêmement rares parmi les habitants.

Cette observation s'inscrit dans le plan général des connaissances que nous avons maintenant de l'action anticariogène du fluor.

Le départ aura lieu le 17 avril dans la matinée et le retour le jour même vers 23 heures.

Un dîner-colloque est prévu à bord d'un bateau spécialement affrété pour la traversée Montreux-Genève, au cours duquel seront commentées les observations faites à Sembrancher.

n'entre dans ce projet aucune arrière-pensée dirigiste, et qu'en tout cas, la fameuse « liberté académique » sera sauvegardée. Le temps presse. L'essor du canton a été prodigieux dans beaucoup de domaines. Il est encore capable de profondes métamorphoses, grâce à la ténacité et au travail de ses habitants.

SI LES structures de l'Etat et ses méthodes de gouvernement doivent s'adapter, il est tout aussi primordial de prévoir, de coordonner, en un mot, de maîtriser à temps les effets, décisifs sur notre évolution, de l'investissement, jugé le plus rentable, que nous avons placé sur l'instruction généralisée, la formation professionnelle et la démocratisation des études. Il serait impardonnable, pour sacrifier à un libéralisme désuet, de céder au poids des habitudes ou à la paresse intellectuelle, et de contrarier par notre passivité le cours irrémédiable des événements.

Oui, les choses vont vite. André Malraux jetait déjà cet avertissement aux parlementaires de langue française réunis en automne dernier à Paris :

« L'ensemble de nos travaux serait vain si nous ne prenions pas d'abord conscience du fait décisif qui les domine : jamais l'humanité, même lors de la chute de Rome, n'a subi, en une seule génération, une si profonde métamorphose. Dans le domaine de l'esprit, comme dans tant d'autres, nous sommes en face d'une nouvelle civilisation... »

Les jeunes Valaisans demandent à être orientés sur les perspectives d'avenir professionnel dans le canton. Une analyse sommaire de la situation fait apparaître des déséquilibres graves entre le choix des études et ces perspectives. C'est donc

le moment d'abandonner les solutions de routine, les tâtonnements, en procédant dans tous les domaines à des examens irrécusables, ouvrant le champ de notre action.

Quand chacun, adultes et jeunes, aura trouvé son insertion sociale, à la place qui lui convient, si des cerveaux ou des bras s'expatrient pour en faire profiter d'autres populations, à charge de réciprocité, il n'y aura plus à le regretter. Nous accueillerons aussi les étrangers dont nous avons besoin et nous accepterons une émigration justifiée : le Valais sera alors concurrentiel au plein sens du terme ; et finalement, conséquence non négligeable, la confiance mesurée en nos moyens élargira l'inquiétude, qui est l'une des racines de la contestation.

Arthur BENDER.

LE BILLET...

Palpitation des mots

Ceci n'est pas un conseil absurde :

Je ne saurais trop recommander aux jeunes journalistes qui débutent dans la carrière et qui doivent concentrer toute leur attention sur un sujet, de s'isoler du monde, sans pourtant le quitter.

Il y a plusieurs moyens d'y parvenir.

Le plus courant, mais le moins efficace aussi, consiste à s'enfermer dans son bureau : « Je n'y suis pour personne ! » et de méditer dans un silence astral.

Si vous devez réfléchir à la situation internationale ou commenter les comptes euphoriques de la Confédération, ce tête-à-tête avec vous-même, se justifie.

Le thème exige, en effet, un travail à froid, un travail de raison.

Mais si vous voulez rendre compte d'un procès, d'une manifestation mouvementée ou d'une actualité vraiment brûlante, alors tâchez de découvrir le cadre idéal où vous recueillez.

Pour ma part, je l'ai trouvé dernièrement après l'avoir longtemps cherché. Je sortais d'une audience de tribunal et je voulais jeter mes impressions sur le papier, rapidement, tout en prenant un sandwich et un verre de vin.

Or, la plupart des restaurants, cafés, bars, n'offrent plus à leur clientèle, au moment de midi que des assiettes sur des guéridons !

Et on se met à deux, quand ce n'est à quatre pour occuper les côtés d'une surtace d'un mètre carré.

Je suis donc entré, dans une brasserie populaire où il y avait de l'ambiance !

Rien à manger, ni pain, ni jambon, ni fromage, mais on servait à boire, et les gens trinquaient avec bonne humeur.

Je m'assis sur un banc de bois, face à une solide table ; un gaillard, un bock à la main, me faisant vis-à-vis : « Vous permettez ? »

Il me sourit de toutes ses trois dents : « Faites ».

Sur notre droite, deux jeunes gens s'archaïnaient à jouer à un de ces bruyants jeux américains, dans une fêerie de lumières et marquaient leur chance ou leur déveine par de rudes exclamations.

Je me mis à écrire et tout à coup je fus comblé :

Une voix tonitruante, accompagnée par un orchestre, clamait son amour pour une demoiselle dont je n'ai pas saisi le nom.

C'est de tout ça qu'il fallait m'extraire pour revivre les moments essentiels des débats, et bientôt je n'entendis plus rien que les voix qui résonnaient encore en ma mémoire.

Pas le temps de penser au style, à l'agencement des idées...

On est contraint de rester vrai.

La bastringue du bistrot entretenait ma nervosité, et cette musique de quatre sous s'accordait aux paroles de peur, de gaieté, de désespoir que je venais d'entendre.

Je n'ai plus la même facilité à écrire ce billet, parce que je me tais, sans le vouloir, des soucis d'écriture, alors que l'autre jour, le bruit qui me crevait le tympan me rendait à une tumultueuse solitude.

On suit, aujourd'hui, des écoles de journalisme où l'on vous apprend tout, hormis l'essentiel :

Le pouvoir de la sensibilité.

Le métier on l'acquiert en se jetant à l'eau, et ensuite il faut se débrouiller pour nager, Tant mieux ! si l'on est pris de panique !

Faites cinquante, cent ou deux cents lignes sur un événement qui vous émeut, mais faites-les dans le tintamarre...

Ainsi vous créez en vous, obligatoirement, le monde du silence où les mots écrits retrouvent leur palpitations, au rythme de votre propre vie.

...D'ANDRÉ MARCEL

Adhérer à la

Société de secours mutuels

Assurance maladie et accidents

Renseignements :

MARTIGNY HENRI SAUTHIER, 1, avenue de la Gare. Tél. (026) 2 20 10.

SAXON RENE VOLLUZ, place de la Gare. Tél. (026) 6 23 05.

FULLY CHARLY VALLOTON, Caisse d'Epargne. Tél. (026) 5 31 81 / 5 37 06.

734

programmes de la télévision

SUISSE

- 18.30 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 18.35 Sur l'antenne
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits : Une dernière histoire avant de s'endormir. Notre feuilleton :
- 19.05 (C) Un Taxi dans les Nuages
La Rencontre (10e épisode).
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Carrefour
- 20.20 (C) Qui êtes-vous, Barbara ?
Un film de la série « L'Homme de Fer ».
- 21.10 Dimensions
Revue de la science. Une émission de Pierre Barde, André et Georges Kleinmann. Ce soir : « Actuelles », avec la participation de Bernard Mach et Alain Schaeferli.
- 21.40 (C) L'homme à la recherche de son passé
Une émission de Pierre Barde et Henri Stierlin. 6e cycle : Proche-Orient, carrefour des civilisations. 2. Les ports du désert (Pétra et Palmyre).
- 22.10 Petite musique du soir
La non-identité infinie pour un nombre indéfini d'exécutants et récitante muette, de Anonimus Helveticus, interprétée par l'Ensemble MW2 de Cracovie et Martine Jeanneret, récitante muette.
- 22.35 Soir-information
Dix minutes avec le caricaturiste Sempé.
- 22.45 Téléjournal

- 19.15 Actualités régionales. Annonces Feuilleton :
- 19.40 Les Oiseaux rares
(No 12), d'après une idée originale d'Elisabeth Fontenay.
- 20.00 Télé-soir
Voir et revoir : Spectacle de la Comédie-Française :
- 20.30 Le Dialogue des Carmélites
de Georges Bernanos. Adaptation à la scène : A. Béguin et Marcelle Tassencourt. Avec : Jean Marchat : Marquis de la Force - Jacques Toja : Le chevalier - Louis Eymond : L'officier - Marco Behar : Le médecin - François Vibert : L'aumônier - Jean-Louis Jemma : Premier commissaire - Michel Aumont : L'officier municipal - Jean-Claude Arnaud : Le citoyen Le Nain - Daniel Lecourtois : Deuxième commissaire - Annie Ducaux : Mère Marie - Lise Delamare : Mme Lidoine - Claude Winter : Sœur Constance - Philippine Pascal : Sœur Mathilde - Line Noro : Sœur Gertrude - Jeanne Boitel : Mme de Croissy - Danielle Ajoret : Blanche de la Force - Myriam Colombi : Sœur Valentine - Michèle André : Sœur Saint-Charles - Maria Fromet : Sœur Marthe - Géraldine Valmont : Sœur Claire - Florence Ennery : Sœur Alice - Anne-Marie Mailfer : Sœur Anne - Sylviane Bernanos : Sœur Antoine - Denise Pezzani : Une femme de chambre - Suzanne Nivette : Sœur Jeanne.
(Première diffusion : 20 mars 1962.)
- 23.00 Le Club du piano
Une émission de J. Diéval. Avec : Samson François : Toccata, Debussy ; Duke Ellington : African Flowers - Roger Boutry, Evelyn Ursat et Claude Pascal : Le Voleur d'Étincelles.

Deuxième chaîne

- 19.40 (C) Télé-soir couleurs
- 19.55 (C) Téléports
- 20.00 (C) Yao
(No 3) : Les Pierres sacrées. Variétés :
- 20.30 (C) Poisons d'avril
Une émission de Jean-Christophe Averty. Des poissons d'avril au goût de poisson. Sketches et chansons. Arcana :
- 22.00 Connaissance de la musique
Une émission de Maurice Le Roux. Ce soir : La ligne mélodique (1re partie) : Le langage - Les langages du monde, avec la participation de Michèle Helffer (Indes) - Le chant grégorien - La musique occidentale, avec la participation de Claude Balif.
- 22.40 (C) Nocturne
Colette Herzog, soprano lyrique, accompagnée au piano par Christian Ivaldi. Œuvres de Claude Debussy : Recueillement (Baudelaire) - Soupir (Mallarmé) - Placet futile (Mallarmé) - Green (Verlaine).

PILOTE TEMPÊTE



Les deux vaisseaux freinèrent graduellement pour éviter une trop grande chaleur en entrant dans l'atmosphère. La planète verte No 2 avait à peu près la même dimension que Vénus, et l'étendue des nuages faisait aussi penser à cette planète. Pour l'Araignée et les siens, la vue de cette brillante étendue verte leur rappelait de désagréables souvenirs, leur dernière escale, où leur appareil avait attrapé cette dangereuse peste du métal. Le Centre était dans un triste état, on s'en aperçut au premier

contact avec les couches d'air supérieures. L'appareil commença à tanguer et l'on craignit un instant qu'il ne tombe comme une pierre. L'Araignée devait avoir un mal fou à le tenir en main. Jacques Tempête lui adressait des paroles réconfortantes et promit d'atterrir en même temps. Cette promesse fut un grand réconfort pour l'Araignée, mais soudain ils furent plongés dans une épaisse couche de nuages et le contact visuel fut tout à fait perdu.

FEUILLETON

Les Mystères de Paris

EUGÈNE SUE

Adaptation de Jacques Marcléau

Agence parisienne de distribution

129

Le notaire eut quelque peine à dissimuler sa colère.
— Veuillez me dispenser de vos louanges, dit-il sèchement.
— Oh ! dit le curé, nous connaissons tous votre charité, mon respectable ami. Avez-vous toujours l'intention de vendre votre charge pour vous consacrer à la bienfaisance ?
— Ma charge est vendue depuis avant-hier, et avec l'argent je compte fonder une institution charitable, comme je vous l'ai dit.
Polidori remarqua avec un sourire ironique :

— Peu de gens réunissent comme notre ami la richesse et la piété, l'intelligence et la charité.

Le notaire lança sous ses lunettes un regard de haine à Polidori.

— Mon pauvre ami Jacques, dit le charlatan, tu es ton propre bourreau ! Pourquoi ne soignes-tu pas ta maladie nerveuse ?

Est-il utile de dire que la volonté de Rodolphe imposait depuis quelque temps au notaire des paroles et des actes diamétralement opposés à son véritable caractère ? Lorsque, poussé à bout, il paraissait hésiter à obéir à cette autorité invisible mais toute puissante, un regard de Polidori suffisait pour mettre un terme à cette velléité de résistance.

— Monsieur l'abbé, dit le notaire, je vous ai prié de bien vouloir venir me visiter pour vous parler des projets à propos desquels je vous ai demandé votre bienveillant concours. Je vous ai confié 300 000 francs en vous priant de remettre cette somme à madame veuve de Fermont, sœur de M. de Renneville qui s'est suicidé il y a quelque temps, lorsque cette dame se présenterait chez vous en justifiant de son identité. Il s'agit d'une restitution dont l'auteur inconnu désire mettre sa conscience en repos.

Polidori regarda Jacques Ferrand d'un air significatif et dit :

— Les généreux scrupules de l'auteur anonyme de cette restitution ne s'arrêteront certainement pas là. Non content de rendre cette somme énorme, il veut aussi... mais je ne veux pas priver mon respectable ami Jacques du plaisir de parler des bienfaits d'un pécheur repentant dont il a

contribué à éveiller les scrupules tout en trouvant moyen de les calmer.

Le notaire reprit avec une componction hypocrite mêlée de mouvements de révolte contre le rôle qui lui était imposé :

— Vous savez, monsieur l'abbé, que l'inconduite de Louise Morel a porté un coup terrible à son père et qu'il est devenu fou. La famille de cet artisan courait le risque de mourir de misère. J'ai signalé à la générosité de ce pécheur repentant la famille Morel, et il m'a prié de vous charger de constituer une rente de deux mille francs sur la tête de Morel, réversible sur les siens.

— Et vous allez voir, dit Polidori, à quelle hauteur de vues philanthropiques s'est élevé mon bon Jacques. Il fonde une banque pour mettre de l'argent à la disposition des travailleurs sans emploi. Il suffira pour obtenir un prêt de cette banque de faire un serment et d'engager sa parole d'honneur. Des secours de vingt à quarante francs sans intérêt sont consentis en faveur des ouvriers mariés.

— Pour un ouvrier honnête, s'écria avec enthousiasme le curé de la paroisse, un prêt de trente à quarante francs sans intérêt et remboursable en douze mensualités quand l'ouvrage revient, c'est le salut, c'est l'espérance, c'est la vie !

— Les éloges de monsieur l'abbé doivent être bien précieux, mon bon Jacques ! dit Polidori. A propos, le directeur de cette banque sera ton ancien caissier, François-Germain, c'est une équitable réparation pour l'erreur judiciaire dont il a été victime, et le gardien de l'établissement sera le nommé Pipelet. Mais qu'est-ce que tu as ? Tu pâlis. Est-ce que tu souffres, mon bon Jacques.

Jacques Ferrand se remit d'aplomb péniblement sur son siège :

— Excusez une faiblesse, cela n'a rien de grave, mais je suis épuisé.

— Peut-être ferez-vous bien de faire demander votre médecin, mon cher notaire, dit le curé de la paroisse.

— Je suis médecin, dit Polidori. Je donnerai à mon ami Jacques les soins dont il a besoin.

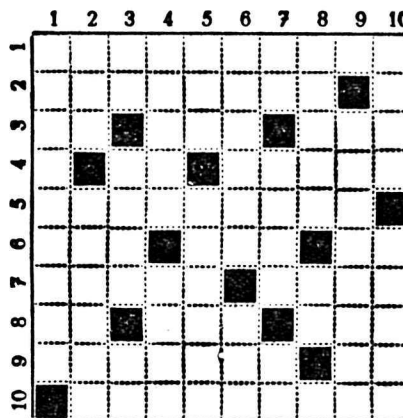
— Allons, bon courage, bon espoir ! dit le prêtre en sortant.

Polidori et son complice restèrent seuls et une terrible imprécation s'échappa de la bouche du notaire. Son désespoir et sa

rage éclatèrent furieusement. L'œil égaré, la figure crispée, haletant, il allait et venait dans son cabinet comme un fauve enchaîné. Polidori l'observait avec calme.

— Tonnerre et sang ! Ma fortune entière engloutie dans ces stupides bonnes œuvres ! Moi qui n'avais vécu que pour tromper et dépouiller les hommes ! M'obliger à fonder des banques philanthropiques ! Ton maître est donc un démon pour m'obliger à faire le bien ?

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Se présente avant la préface. — 2. Qui a le visage haut en couleur. — 3. Adverbe. Régale parfois. Longue ceinture de Japonais. — 4. Préfixe. Plagie l'œuvre d'autrui. — 5. Efrénée. — 6. Se donna beaucoup de peine. Donne l'idée d'une égalité. Abréviation du calendrier. — 7. Résonne lentement par coups espacés. Coquille. — 8. Dieu solaire. Patrie d'Einstein. Pour le five o'clock. — 9. Stupéfiant. Vue de La Rochelle. — 10. Qui appartient aux siècles écoulés.

VERTICALEMENT

- 1. Il marche à la baquette. — 2. Poignée de mains sur l'écu. Ville du Brésil. — 3. Début de l'autre nom des Erinnyes. Cri qui accuse l'effort. Pronom. — 4. Il évangélisa le Groenland. Sa tête est vouée aux coups. — 5. Roue de poulie. Instrument de musique ancien et populaire. — 6. On rejoint un jour leur royaume. Poussés. — 7. Adverbe. C'est parfois un pâté de campagne. Conjonction. — 8. On l'adore. Sert à lier. — 9. Offensera. — 10. Qui cherche à pincer. Fille de Necker.

Solution de lundi

- Horizontalement. — 1. Neutralité. — 2. Oû. Augures. — 3. Clé. Dè. Art. — 4. Terne. Ede. — 5. Urne. Plèbe. — 6. Eudes. Et. — 7. Na. Friable. — 8. ESE. En. Elu. — 9. Plogastel. — 10. Jeunesse.
- Verticalement. — I. Nocturne. — II. Euler. Aspe. — III. Erne. Elu. — IV. Ta. Neuf. On. — V. Rude. Drège. — VI. Age. Peinas. — VII. Lu. Elsa. SS. — VIII. Iradé. Bête. — IX. Térébelle. — X. Est. Eteule.

FRANCE

Première chaîne

- 12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas, animée par Jacques Martin.
- 13.00 Télé-midi
Cours de la Bourse.
- 13.30 Je voudrais savoir
Le bon conducteur. Une émission du Centre national d'éducation sanitaire et sociale. Réalisation : Philippe Dufaur.
- 16.15 Emissions pour les jeunes
Quel cirque, en direct du Cirque d'Ermenonville. Avec : Jean Richard et J.-Cl. Darnal.
- 18.15 Dernière heure. Contact
Une émission de l'Actualité télévisée dirigée par Pierre Delgado.
- 18.25 Total 3000
L'Actualité télévisée présente :
- 18.40 Les quatre saisons
- 19.10 Pépin la Bulle
(No 3) : Bamao fabrique une Allumette.

programmes de la radio

Mardi 1er avril 1969
Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
- 12.45 Information. — Miroir-midi.
- 12.55 Le feuilleton : Le Vicomte de Bragelonne. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 A livre ouvert. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermède musical. 20.30 Alceste, tragédie d'Euripide, trad. d'André Bonnard. 22.30 Informations. 22.35 Activités internationales. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Hier et aujourd'hui. 21.30 La vie musicale.

21.50 Roméo et Juliette, opéra. 22.30 Rendez-vous à La Nouvelle-Orléans.

Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25.
- 12.30 Informations. 12.40 Le rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.00 Images ancestrales. 14.30 Caprice genevois 15.05 Ondine, opéra. 16.05 Le Sauveteur. 16.30 Musique et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. Météo. Actualités 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Opus en ut majeur, cabaret. 21.00 Orch. récréatif. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Essentiel jazz.

Mercredi 2 avril 1969

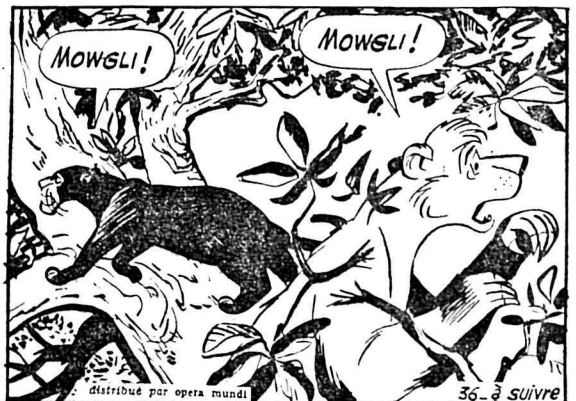
Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
- 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 6.30 De villes en villages. 7.14 Horloge parlante. 7.15 Miroir-première. 9.05 A votre service. 11.05 Crescendo. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre.

LE LIVRE DE LA JUNGLE



BALOO ET BAGHEERA SE LANCENT, CHACUN DE SON CÔTÉ, A LA RECHERCHE DE MOWGLI...



Herbalpina
contre la toux l'enrouement le catarrhe
les premiers bonbons aux herbes des Alpes de Dr A. Wander S.A.
avec points Mondo

LE VALAIS

COLLOMBEY-MURAZ

Vers une école de football

Les clubs de football de Collombey et Muraz viennent de prendre une heureuse initiative en mettant sur pied une école de football. Destinée à favoriser la popularité de ce sport qui connaît déjà une quotité plus qu'estimable dans ces régions, cette école a également pour objectif d'être le premier échelon vers la fusion des deux clubs de football. A l'instar de ce qui se fait dans des localités plus importantes, les enfants de Collombey-Muraz pourront ainsi connaître tous les secrets de la balle ronde et préparer l'avenir des clubs de la commune.

F. G.

MONTHEY

Un triomphe pour René Quellet

Même si la salle de la Gare ressemblait à un théâtre de poche, le mot de triomphe n'est pas trop fort pour désigner la chaleur et l'ambiance qui régnaient tout au long du spectacle du mime Quellet.

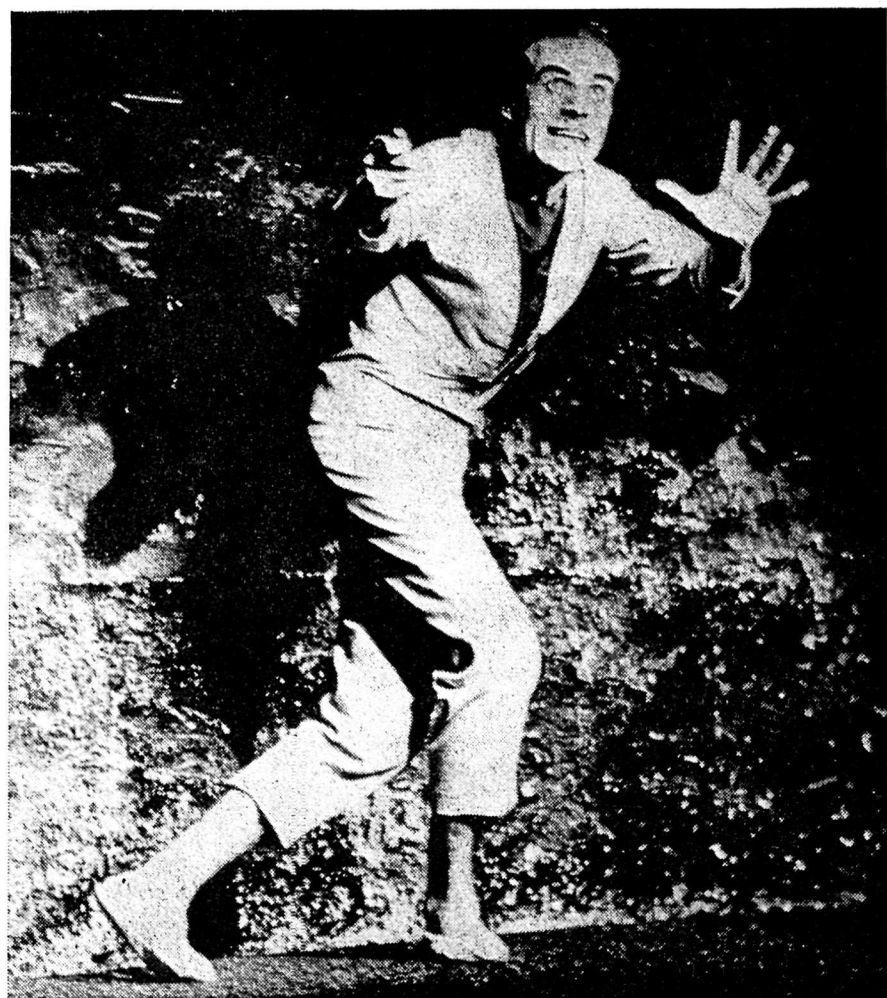
En effet, dès l'entrée, le public a accepté le style et le talent de Quellet. Le premier numéro présenté, « Le Sonneur », devait permettre aux spectateurs d'entrer immédiatement dans le monde merveilleux du mime. Les aventures de « Turlu », malheureux piqueur, professeur de mime, la-

veur de vitres, autant de petits tableaux éphémères qui émerveillent, l'espace d'un projecteur. A chaque fois, René Quellet se transforme. Il a abandonné le traditionnel maquillage du mime, il reste le même à chaque fois, mais on se surprend souvent à oublier le mime tant le personnage présenté est attachant et véritable. René Quellet, artiste, peintre sans pin-ciaux, qui choisit de fixer ses sujets non pas sur une toile mais sur l'espace d'une scène où seul le regard peut les saisir, un tout petit moment à la faveur d'un projecteur qui crée et défait les images de toute la comédie humaine.

Grâce à l'initiative du Centre des loisirs et de la culture de Monthey, en collaboration avec la Commission culturelle, les spectateurs montheysans ont été comblés, et même s'ils n'étaient pas en grand nombre, ils ont su prouver à René Quellet combien ils appréciaient son spectacle. C'est là un encouragement pour l'artiste. Mais aussi pour les responsables de la culture à Monthey. Un spectacle de mime ne « décroche » pas les foules à Monthey, il permet néanmoins aux amateurs de merveilleux et de spectacle à l'état pur de passer une soirée magnifique. Et puis, lorsqu'on parlera de ce spectacle à Monthey (car on en parlera) peut-être sera-t-on surpris d'entendre de la part des absents: « Si nous avions su que c'était cela... ».

Bien sûr, le mime est un art adressé à tout le monde, tantôt triste, tantôt gai, un art qui est le reflet de l'esprit, la concrétisation de celui-ci dans le geste. Alors, certainement regrettera-t-on d'avoir manqué le rendez-vous de René Quellet. Pour les privilégiés qui ont risqué le déplacement en ce vendredi soir, le souvenir d'un spectacle unique restera gravé dans leur mémoire. N'oublions pas en effet que pour se rendre à Monthey, René Quellet a quitté d'autres villes plus importantes de notre monde où son spectacle attire les grandes foules, ce qui prouve bien sa notoriété dans le domaine d'un art où seuls les meilleurs peuvent prétendre au succès. Quant à nous, nous n'oublierions pas de sitôt cette ambiance presque intime qui régna dans la salle de la Gare vendredi soir, toute faite de chaleur et de communion entre l'artiste et le public, dans la meilleure tradition du bon spectacle. Il y a lieu de féliciter le CLC et la Commission culturelle d'avoir mis sur pied cette manifestation artistique que l'on peut qualifier d'exceptionnelle.

F. G.



Renseignements

Mémento

Police (cas graves) (027) 2 56 56
Ambulance (pour tout le valais) (027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92
Pharmacie de service: Raboud (025) 4 23 02

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05
Pharmacie de service: Lovey (026) 2 20 32

SION

Service d'urgence en ville No 11
Pharmacie de service: Wuilloud (027) 2 42 35
Service de chirurgie du 28 mars au 4 avril à 18 h.: Dr de Preux (027) 2 17 09
Hôpital régional (027) 3 71 71
Permanence médicale assurée pour tous les services
Horaire des visites aux malades: Tous les jours de 13 à 16 heures
Carrefour des Arts: Exposition de peintures récentes de Jaques Berger. Jusqu'au 18 avril

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03
Pharmacie de service: Allet (027) 5 14 04

Cinemas

ÉTOILE - Martigny

Mardi 1er avril - Cinédoc - 16 ans révolus
Un reportage d'une fascinante beauté sur le **GREENLAND**

Dès mercredi 2 - 16 ans révolus
L'immense fresque de Cecil B. de Mille
LES DIX COMMANDEMENTS

CORSO - Martigny

Ce soir mardi - 16 ans révolus - Dernière séance du film avec Richard Widmark
POLICE SUR LA VILLE

Dès mercredi 2 - 18 ans révolus
Dean Martin et Jean Simmons dans
VIOLENCE A JÉRICO

MICHEL - Fully

Aujourd'hui: RELACHE
Mercredi 2 - 16 ans révolus

POLICE SUR LA VILLE

Samedi 5 - 18 ans révolus
TIENS BON LA RAMPE, JERRY

MONTHEOLO - Monthey

Du mercredi 2 au lundi 7 avril
Francis Blanche, Michel Galabru
Dary Cowl

CES MESSIEURS DE LA FAMILLE
Scope-couleurs - Vendredi: RELACHE

PLAZZA - Monthey

Tél. (025) 4 22 90

Mercredi 2 avril, film italien

MANI DI PISTOLERO

Du jeudi 3 au dimanche 6 avril

Samy Davis Jr, Peter Lawford

SEL, POIVRE ET DYNAMITE

Coulours

Samedi 5, dimanche 6, 17 h.

Film italien - Scope couleurs

Anita Eckberg, Dana Andrews

LA SFINGE D'ORO

LUX - Sion

Tél. (027) 2 15 45

mardi 1er avril - 18 ans révolus

LE JOUR SE LÈVE

avec Jean Gabin, Arietty, Françoise Rosay

Mercredi 7 et jeudi 8 avril - 16 ans révolus

LA KERMESE HÉROÏQUE

avec Louis Jouvet, Françoise Rosay

Vendredi: RELACHE

Du samedi 5 au lundi 7 avril - 16 ans révolus

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES

Dimanche matinée 15 h. - Soirée 20 h. 30

CAPITOLE - Sion

Tél. (027) 2 20 45

mardi 31 mars et 1er avril: RELACHE

Du mercredi 2 au lundi 7 avril

Louis de Funès - Bourvil dans

LA GRANDE VADROUILLE

Soirée 20 h. 30 - Dimanche matinée 15 h.

Vendredi: RELACHE

ARLEQUIN - Sion

Tél. (027) 2 32 42

Du lundi 31 mars au dimanche 6 avril

LE VICOMTE RÈGLE LES COMPTES

avec Kerwin Matewif, Silvy Sorrenta

18 ans révolus

Vendredi: RELACHE

CASINO - Sierre

Tél. (027) 5 15 55

Du mardi 1er au dimanche 6 avril

Un spectacle étincelant d'humour et d'émotion

Spencer Tracy, Sydney Poitier,

Katharine Hepburn

DEVINE QUI VIENT DINER

Un film de Stanley Kramer - 2 Oscars 1968

Soirée 20 h. 30 - Dimanche matinée 14 h. 30

Vendredi: RELACHE

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef: Gerald Rudaz. — Chef du service des informations: Pierre Anchisi. — Chef du service des sports: Walty Leya. — Rédaction et administration: Place de la Gare, Sion. — Téléphones: (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Téléc: conf 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements: Un an 48 francs; six mois 25 francs; trois mois 13 francs. Etranger: Demander le tarif. — Publicité: Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif: Annonces 17 centimes le millimètre, réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires: Pour « Le Confédéré »: Publicitas, Sion ou directement: Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

De hauts fonctionnaires du Tiers monde visitent le Valais

Hier est arrivé à Sion, un important groupe de directeurs ou chefs de service s'occupant de problèmes d'industrialisation ou d'aménagements du territoire de divers pays d'Afrique. Ce sont tous des fonctionnaires d'Etat, provenant notamment de la Somalie, du Soudan, du Yémen, de l'Irak, de la Jordanie, de l'Égypte et du Ghana.

Ces personnalités sont recues en Suisse par le Département politique fédéral et sont accompagnées par M. Gindrat. Ils entreprennent un voyage d'étude en Suisse sous l'égide de l'ONU (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) dont le siège est à Vienne. Le Valais a été choisi, car il représente un exemple intéressant au point de vue du

développement industriel. Les visiteurs se rendront à Berne, Bâle et Zurich.

Aujourd'hui, ils visiteront une fabrique de chaussures séduisante, puis se rendront dans la zone industrielle de Conthey-Châteauf. Lundi soir, M. Henri Roh, directeur de la Société de recherches économiques et sociales leur a présenté deux exposés. L'un concernait le développement industriel du canton et l'autre l'aménagement du territoire. Rappelons que M. Roh est secrétaire de l'Association valaisanne pour le plan d'aménagement. L'intérêt qu'ont soulevé les problèmes de notre canton a été très vif et les fonctionnaires africains qui, tous connaissent notre canton par son exemple rapporté dans les universités du monde entier, ont posé de nombreuses et pertinentes questions au conférencier.

Nous leur souhaitons un bon séjour dans notre pays.

MARTIGNY

Assemblée primaire

L'assemblée primaire de Martigny est convoquée pour le mardi 15 avril 1969, à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à l'effet de prendre connaissance des comptes 1968.

Conformément à l'article 182 de la Loi des finances, les comptes sont à la disposition des contribuables dès ce jour au Greffe communal.

L'administration.

F. G.

SION

Assemblée générale de l'UTS

Sous la présidence de M. Devanthery, les membres de l'UTS se sont réunis en assemblée générale. Il apparaît dans les rapports du président et des diverses commissions que la section UTS du Bas-Valais poursuit une progression tout à fait réjouissante. En nombre d'abord: les membres sont actuellement 120, répartis dans les cadres des diverses branches de l'économie valaisanne, électronique, génie civil, bâtiment et chimie. En qualité ensuite puisque nombre d'entre eux sont responsables d'entreprises publiques. En activité enfin: à part les assemblées ordinaires, les membres de l'UTS ont participé à plusieurs manifestations extraordinaires, parmi lesquelles un cours d'initiation à la méthode de planification moderne Pert CPM

a obtenu un succès considérable, même hors du cadre de la section.

Pour poursuivre un perfectionnement professionnel toujours plus nécessaire et désiré par tous, un important programme d'activités a été mis sur pied pour 1969. Relevons parmi des visites de chantiers et des conférences, la suite du cours Pert CPM et la mise en route de cours de recyclage pour les différentes branches de la section. Ce souci d'améliorer leur formation tant sur le plan professionnel que sur les plans économique et social est de bon augure pour l'avenir de notre Valais du travail. Notons enfin que la section UTS du Bas-Valais a été admise à la Chambre valaisanne de l'industrie du bâtiment et du génie civil.

LA VIE MUSICALE DANS LE CANTON

Le concert de l'« Abeille » de Riddes

Un public nombreux et attentif se pressait samedi dernier dans la grande salle de l'« Abeille » pour ouïr le concert annuel de cet imposant corps de musique, nonobstant les autres sociétés sœurs qui se produisaient parallèlement à Saxon et à Fully.

Disons que des contacts devraient être pris entre les sociétés pour le choix des dates de concert afin de ne pas nuire au bon développement de ces soirées musicales et de laisser ainsi la possibilité aux mélomanes d'y assister.

Ce concert annuel ainsi que l'a relevé le président Roby Monnet coïncidait avec les 50 ans d'activité musicale du directeur Bertona, que nous tenons à féliciter ici en ami et vieille connaissance.

Furent également cités à l'ordre du jour, le sous-directeur Jean Vogt en tant que remplaçant M. Bertona pendant sa maladie, le vétérinaire Albert Monnet pour ses 48 ans de service. Roger Critlin, ainsi que tous les musiciens pour leur fidèle attachement à la société.

Le concert était de bonne tenue tant par le choix des morceaux que par leur exécution.

Le jeune Gilbert Jordan s'est taillé un vil succès dans son solo de petite basse « Le Cavalier de Sultar ». Nous avons apprécié particulièrement « Dans les Jardins d'une Pagode chinoise » morceau à caractère mystique, où furent mis en évidence divers instruments dont le directeur sut tirer le maximum.

Une marche originale terminait ce brillant concert avant de céder le pas aux adeptes de Terpsichore.

En résumé, un succès de plus à l'actif de l'« Abeille ».

Paul DELALOYE.

Ensevelissements dans le canton

APROZ: 10 heures, Mme veuve Marie Maret.

VOLLÈGES: 10 h. 30, M. Louis Terretaz.

RIDDÉS: 10 h. 15, M. Antoine Gillioz.

Douze cours d'alpinisme pour les jeunes en été 1969 à Arolla et Faffleralp

L'initiative prise il y a quelques années déjà par le Centre alpin pour les jeunes dirigés par M. Henry Fellay en collaboration avec le Service IP (jeunesse et sport) du canton du Valais et la section Monte-Rosa du Club alpin suisse d'organiser des cours d'alpinisme pour jeunes gens et jeunes filles a obtenu un tel succès que pour l'été 1969 douze cours ont été prévus, ceux-ci ayant lieu simultanément dans les deux stations aux dates suivantes: du 22 au 29 juin — du 29 au 6 juillet — du 6 au 13 juillet — du 13 au 20 juillet — du 20 au 27 juillet — du 27 juillet au 3 août — du 3 au 10 août — du 10 au 17 août — du 17 au 24 août — du 24 au 31 août — du 31 août au 7 septembre — et du 7 au 14 septembre. Ces cours d'instruction en haute-montagne, qui seront divisés en différentes classes, des débutants aux avancés, seront dirigés par des guides valaisans diplômés. Alors que pour les participants (Suisse ou étrangers) des deux sexes de plus de 20 ans, le prix du cours a été fixé à 190 francs tout compris. Les Suisses et Suissesses de 15 à 20 ans bénéficient des subsides du Mouvement « Jeunesse et sport » et ne paieront que 80 francs, y compris l'assurance contre accident et maladie. Les inscriptions pour tous ces cours seront closes le 31 mai prochain.

VIÈGE

Elle entre dans sa 100e année

VIÈGE. — Le Valais compte une centenaire de plus. A Viège, en effet, Mme Emilie Haeser, née en 1869, vient d'entrer dans sa 100e année. Mme Haeser, originaire du canton d'Obwald, a vécu de longues années à Berlin. Ce n'est qu'en 1946 qu'elle a regagné notre pays. Elle vit actuellement à Viège en compagnie de ses deux filles.



Quand le printemps commence-t-il ?

— En voilà une question, mon chéri, tu sais bien qu'il commence le 21 mars !
— Officiellement, peut-être, mais pour moi, puisqu'il s'agit de la saison de l'espérance, il débute, en réalité le 5 avril.
— Elle a une signification cette date ?
— Mais c'est celle du prochain tirage de la « Loterie Romande » avec sa gerbe de lots, un de 100 000 francs, trente de mille et une foule d'autres !
— Tu as raison, c'est le printemps de la chance !

RINK HOCKEY

Début du championnat suisse dans une semaine

A cette période de l'année, le rink hockey est à l'ordre du jour chez nous. Car, à Pâques, sur la Riviera vaudoise, c'est l'habituel Tournoi international de Montreux.

Or, pour une fois, la tradition sera rompue. En effet, les habitués du « rink » ont été surpris de ne pas revoir les affiches aux multiples couleurs annonçant le tournoi pascal.

Qu'ils se rassurent, la grande manifestation aura lieu, un peu plus tard, à Lausanne. Et mieux encore, puisque ce sera celle des championnats d'Europe. En effet, on ne pouvait concevoir l'organisation de deux compétitions à l'échelon interna-

tional se suivant de près. Montreux a donc cédé le pas devant la capitale.

D'entrée, deux grands chocs

Avant les « Européens » nous aurons l'ouverture de notre championnat national. Il comprendra trois catégories: la ligue nationale A, la B et les réserves. En série supérieure: six clubs, à savoir: Rollsport Zurich, détenteur du titre et de la Coupe, Bâle, Montreux, Lions Lausanne, Genève et UGS Genève.

En ligue nationale B, 8 équipes: Juventus Montreux, Etoile Montreux, Lausanne Roller HC, avec deux teams, Pully, Thoune

et Roller Zurich. Quant aux réserves, elles sont constituées par les secondes équipes des clubs de LNA.

Le championnat se disputera en deux phases. A l'issue du tour préliminaire de LNA, les trois premiers classés joueront pour le titre, les trois suivants contre la relégation, le dernier étant déclassé et remplacé en série supérieure par le champion de ligue B.

Vendredi 11 avril, Lions Lausanne contre Montreux

Officiellement le championnat débutera le 9 avril avec le derby montreuisien entre Juventus et Etoile. Deux jours plus tard, vendredi, double match au Pavillon des sports de Beaulieu. Tout d'abord, en LNB, autre derby régional entre Lausanne Roller et Pully. Puis un choc qui fera d'entrée, sensation, opposant les Lions locaux à Montreux.

Manquant de comparaison, si ce n'est celle donnée par les rencontres d'entraînement il est bien difficile d'établir d'ores et déjà un pronostic. Mais ce premier duel entre deux formations très solides ne manquera pas d'être passionnant. Il nous fournira certainement des indications sur les chances futures des clubs vaudois engagés dans ce championnat.

E. G.



LES « MONDIAUX » DE STOCKHOLM

Une excellente affaire financière

Les championnats du monde qui ont pris fin dimanche au stade de Johanneshov, à Stockholm, auront été, durant quinze jours, une excellente affaire commerciale

GYMNASTIQUE

Nouvelles de Suisse

Les meilleurs gymnastes suisses auront vraisemblablement la possibilité dans le courant du mois de mai d'affronter les Japonais, champions olympiques, qui assisteront en « observateurs » aux championnats d'Europe de Varsovie (24-25 mai). Les Japonais seront opposés à une sélection Suisse-Allemagne le 30 mai au Hallenstadion, à Zurich.

Les protégés de Jack Guenthard, qui n'ont qu'une rencontre inscrite à leur programme du début de l'année, disputeront deux matches internationaux. Des sélections helvétiques, formées et dirigées par Marcel Adatte affronteront la Tunisie le 13 juin à Siebren et l'Espagne le 13 juillet à Madrid.

Les sélectionnés olympiques Meinrad Berchtold, Hans Ettlin et Roland Huerzeler prendront part au tournoi des meilleurs gymnastes qui sera organisé dans le cadre de la gymnastada (2-6 juillet). L'un des membres des cadres nationaux, qui devra encore être désigné, participera à la répétition des championnats du monde de 1970 qui aura lieu du 17 au 19 octobre à Ljubljana.

En fin d'année, deux rencontres internationales sont prévues: contre la Finlande en Suisse (29 novembre) et contre la France en France (6-7 décembre). Par contre, le match Suisse-Tchécoslovaquie a été reporté à l'année prochaine.

Le comité central de l'Association fédérale des gymnastes à l'artistique a nommé M. Thedy Stocker (Zoug) chef des juges et des instructeurs. Pour sa part, M. Ivan Weber (Brissago) a été désigné comme responsable du championnat par équipes.

Le championnat suisse par équipes réunira cette année dix-neuf formations. Le tour préliminaire aura lieu entre le 10 et le 22 mai. Les demi-finales (23 mai-1er juin) se dérouleront à Seen, Ascona et Berne. Quant à la finale, elle sera organisée à Truellikon près de Winterthur.

Semaine internationale des Alpes vaudoises

La Semaine internationale de ski des Alpes vaudoises, dont le comité d'organisation est présidé par M. Jean-François Moillen (Les Diablerets), aura lieu la semaine suivant les fêtes de Pâques. Quelques-uns des meilleurs coureurs du moment seront réunis pour cette épreuve inscrite au calendrier FIS et dont le programme a été établi de la façon que voici:

Jeu 10 avril, dès 9 heures: slalom spécial en deux manches dans la combe de la Berneuse, à Leysin;

Samedi 12 avril, 10 heures: slalom géant des Mosses, en principe au Pic Chaussy; Dimanche 13 avril, 10 heures: slalom géant des Diablerets, sur la piste reliant Pierres Pointes au col du Pillon.

Nous reviendrons plus tard en détail sur cette manifestation, la plus importante à se dérouler cet hiver en terre romande.

J. DUFEY.

Viège se sépare de son entraîneur

Pour des raisons financières, le HC Viège a rompu le contrat le liant avec l'entraîneur tchécoslovaque Ladislav Stempork. Ce dernier n'aura donc fonctionné qu'une saison comme entraîneur du club valaisan.



DOMMAGE POUR L'ÉQUIPE SUISSE... NOMBREUSES EXPULSIONS SUR NOS TERRAINS

Konietzka samedi, Kuhn dimanche... voilà deux expulsions de joueurs très cotés qui vont peser lourd dans la balance de leur club respectif ces prochains dimanches.

Le titre en vue... le danger de la relé-

gation, font que le jeu devient trop dur sur nos terrains.

Voici le moment de l'expulsion de Kuhn et de Hasler à Lucerne par l'arbitre, M. Mettler, de Saint-Gall.

C'est dommage pour l'équipe suisse, car à Valence, Kuhn a été le meilleur joueur avec Prosperi. Et, s'il ne joue pas ces prochains matches, il ne sera plus dans sa forme le 16 avril contre le Portugal.

FOOTBALL

L'Espagne et l'Angleterre nouveaux venus au 6^e Tournoi international du F. C. Fribourg

Avec l'Italie, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et la Suisse, l'Espagne et l'An-

gleterre viennent compléter la magnifique affiche du tournoi pascal du FC Fribourg.

FOOTBALL

C'est l'arbitre suisse Joseph Heymann qui dirigera le match France-Réal Madrid mercredi prochain à Paris, au Parc des Princes à 20 h. 30.

Dix pays ont annoncé leur participation au championnat international d'été 1969. La France et la Belgique y participeront avec trois équipes, alors que le Danemark, la Hollande, l'Autriche, la Pologne, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Ouest délégueront quatre clubs. Les groupes seront formés au cours d'une séance qui aura lieu à Bâle. L'épreuve débutera les 28 et 29 juin et se terminera les 2 et 3 août. On sait que la Suisse sera représentée par Lugano, Young Boys, La Chaux-de-Fonds et Bellinzzone.

Les demi-finales de la Coupe du lundi de Pâques, Saint-Gall - Servette et Bellinzzone - Grasshoppers, débuteront à 15 heures.

Pas de matches en nocturne au Mexique

Il n'y aura pas de matches en nocturne lors du tour final de la Coupe du monde 1970 au Mexique. Sur proposition de la Fédération mexicaine, la FIFA a décidé que les matches joués en semaine débuteront à 16 heures (23 heures suisses) et ceux du dimanche à 12 heures (19 heures suisses).

SKI

Karl Schranz honoré

L'Autrichien Karl Schranz a été fêté au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans l'hôtel tenu par la famille de Jean-Claude Killy, à Val d'Isère. Il a reçu le ski d'or pour la deuxième fois. L'Association internationale des journalistes du ski ainsi que les présidents des Fédérations nationales de ski ont rendu un hommage particulier à Karl Schranz, qui, à 31 ans, vient de réaliser sa meilleure saison. Schranz, dans une brève allocution, a déclaré: « Messieurs, ce n'est pas encore fini. Je compte bien gagner encore la Coupe du monde et le ski d'or l'année prochaine. Je vous donne rendez-vous ».

Victoire de Hans Zingre en Espagne

Le Suisse Hans Zingre a remporté le slalom géant des courses internationales de la Sierra Nevada. Les résultats de ce slalom géant: 1. Hans Zingre. 2. Cincho Corali (It.). 3. Friedrich Hass (Aut.).

MORANDINE
APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ
Un essai vous convaincra

FOOTBALLEURS JUNIORS:

notre dynamique et sympathique joueur du Lausanne-Sports,

Pierre Kerkhoffs

est à votre disposition, tous les mercredis après-midi, dès 15 heures,

chez

Schaefer
SPORTS
LAUSANNE

HÔTEL DE LA POSTE Martigny
Le restaurant de vos diners d'affaires.
Tél. (026) 2 14 44



SION

Fin des pourparlers au sujet de la place de la Gare

SION. — Les pourparlers engagés depuis de longs mois pour tenter de préserver la place de la Gare de Sion de toute nouvelle construction se sont terminés par un échec. Plusieurs personnes représentant la Ville de Sion, les PTT, les CFF, en ont fait l'annonce officielle au cours d'une conférence de presse organisée lundi à Sion.

En effet, à la suite de la destruction de l'Hôtel de la Gare, le public séduisois s'était quelque peu ému à la pensée de voir un nouvel immeuble surgir à deux pas de la gare. Le trafic est extrêmement dense sur cette place, qui est la plus importante gare postale de notre pays.

Ainsi, au grand regret des Sédunois, un nouvel immeuble va être construit sur cette place. Les propriétaires de la parcelle exigeaient plus de 2,6 millions de francs,

alors que le montant offert par les différents intéressés ne dépassait que de peu 2 millions de francs.

Une pétition qui vient un peu tard

Alors que les édiles communaux exposaient en détail la situation issue du non-aboutissement des discussions entreprises avec les grandes régions fédérales un pli contenant une pétition signée par quelque 250 citoyens fut déposé au secrétariat municipal.

Cette pétition demandait aux autorités communales de tout mettre en œuvre pour conserver la place de l'ancien Hôtel de la Gare. Hélas! cette pétition est arrivée vraiment tard.

On pourrait même dire qu'elle est arrivée comme la grêle après les vendanges.

ANZÈRES

Ouverture d'un bureau de la Banque Cantonale du Valais

La station d'Anzères semble connaître un développement pour le moins assez extraordinaire.

Ce développement ne passe pas inaperçu, d'où l'idée de la Banque Cantonale du Valais d'y ouvrir un bureau.

Lundi, une petite manifestation officielle a permis d'inaugurer officiellement ce bureau qui sera appelé à rendre bon nombre de services aux nombreux clients étrangers fréquentant la station.

MM. Wolfgang Lorétan, président du gouvernement valaisan, Ernest von Roten et Marius Lampert, conseillers d'Etat, assistaient à cette inauguration, de même que les représentants de la Holding d'Anzères. Bien entendu la Banque Cantonale du Valais était représentée par son directeur, M. Adolphe Travaletti, entouré de son conseil d'administration.

A l'issue de la manifestation, un déjeuner fut offert aux participants qui purent ensuite utiliser le téléphérique et s'en aller sur les hauteurs découvrir la diversité des pistes d'Anzères.

SIERRE

Tué par une auto

SIERRE. — Lundi après-midi, un accident mortel s'est produit sur la route de Salquenen, en Valais. Un habitant de cette localité, M. André Camenzind, âgé de 64 ans, marié, poussait son cyclomoteur sur la chaussée pour tenter de le faire démarrer, lorsqu'il fut happé par une voiture valaisanne. Le malheureux a succombé à ses blessures à l'hôpital de Sierre.

LE VALAIS EN MUSIQUE

SAXON

Le succès de la « Concordia »

Une fois encore, la salle du Casino de Saxon, pourtant vaste, s'est révélée trop petite pour accueillir tous les amis de la « Concordia » et les amateurs de bonne musique qui s'étaient donné rendez-vous samedi soir dans la cité des abricots.

La vaillante « centenaire », une fois encore, n'a pas déçu ses admirateurs. Sous la compétente direction de M. Jean Cleuis de Leytron, elle a fait valoir toutes les qualités qui ont fait d'elle une des bonnes fanfares valaisannes.

De l'avis de nombreux mélomanes, le meilleur morceau fut, sur le plan musical,

Les JRV et l'extrémisme

Réunis en cours de cadres à Salvan les 29 et 30 mars 1969, les Jeunes radicaux valaisans se sont penchés sur la doctrine des différents partis politiques ainsi que sur les problèmes posés par l'extrémisme.

Ils constatèrent que dans la vie politique valaisanne, l'idéologie des partis ne jouent pas un rôle essentiel et que l'adhésion à un parti est le plus souvent déterminée par l'appartenance politique des parents et de la famille. Pour permettre à chacun de se déterminer en connaissance de cause, il importe d'améliorer l'instruction des citoyens dans tous les domaines particulièrement sur le plan civique.

Ils invitent la jeunesse à participer toujours plus activement à la vie politique, en s'y intéressant, en se documentant et en acceptant, dans toutes les occasions, les responsabilités qui leur sont confiées.

Ils relèvent que le Parti radical ne peut adhérer aux positions purement revendicatives du Parti socialiste, ni accepter la confusion de l'Eglise et de l'Etat, perpétuée par le Parti conservateur, qui place l'autorité et « la tranquillité de l'ordre » avant la liberté du citoyen.

Le Parti radical, tout en portant une attention soutenue au développement de

la personnalité de chaque citoyen, témoigne d'un souci constant pour l'avenir économique du pays. A ce sujet les Jeunes radicaux déplorent que, dans les organismes vitaux de la vie économique valaisanne, une place trop grande soit faite à d'anciennes personnalités politiques, qui ont certes bien mérité du pays, mais qui n'ont souvent plus la vitalité nécessaire, cela au détriment de forces nouvelles et de personnes plus au courant des méthodes modernes de gestion.

Ils relèvent avec inquiétude le développement de l'extrémisme et la publicité qui lui est faite dans la presse : on donne trop d'importance aux actes d'agitateurs professionnels, qui n'apportent du reste aucun remède aux lacunes qu'ils prétendent dénoncer. Il y aurait lieu d'accorder plus d'audience au travail approfondi et constructif de tous les groupements, heureusement encore fort nombreux, qui cherchent chaque jour à apporter une solution aux problèmes complexes de notre civilisation moderne.

La Jeunesse radicale valaisanne en appelle une fois de plus à la responsabilité de chaque citoyen, conformément aux principes du radicalisme.

FOOTBALL

Pourquoi Trincherero a-t-il joué au poste d'arrière latéral gauche

(N). — C'est la question que l'on est en droit de poser à M. Bruno Wyss, responsable de l'équipe nationale d'« espoirs ». En effet, lors du match qui opposait cette équipe au FC Granges la semaine passée, l'excellent demi-offensif du FC Sion a été obligé de disputer toute la rencontre à ce poste d'arrière inhabituel pour lui d'une part et où certainement il n'a pas été possible de juger de ses qualités d'autre part. Les postes de demi étaient occupés par deux joueurs du FC Lucerne dont on ne veut pas contester la valeur tout en affirmant que le Sédunois Trincherero leur

est largement égal si ce n'est supérieur. Une telle manière d'agir tout en étant regrettable risque de compromettre l'avenir sportif d'un jeune talent qui ne demande qu'à s'extérioriser dans des conditions normales de jeu.

Le manque de discernement de certains dirigeants de notre football laisse rêveur si ce n'est plus, lorsque l'on sait que les « espoirs » suisses sont appelés à rencontrer prochainement les Italiens.

Classements

DEUXIEME LIGUE

1. Rarogne, 15 matches, 24 points; 2. Sierre, 14-23; 3. Salquenen, 15-18; 4. Saxon, 15-17; 5. Saint-Léonard, 14-15; 6. Vernayaz, 14-13; 7. Vouvry, 15-13; 8. Saint-Maurice, 14-12; 9. Collombey, 14-12; 10. Port-Valais, 15-9; 11. Saillon, 15-4.

TROISIEME LIGUE

Groupe I

1. Chalais, 12 matches, 19 points; 2. Viège, 12-18; 3. Grône, 13-17; 4. Naters, 14-15; 5. Brigue 14-13; 6. Chippis, 13-12; 7. Savièse, 13-12; 8. Steg, 14-12; 9. Lens, 12-10; 10. Saint-Léonard II, 12-7; 11. Lalden, 13-7.

Groupe II

1. Conthey, 13 matches, 18 points; 2. Riddes, 13-18; 3. Nendaz, 13-17; 4. Vionnaz, 14-17; 5. Muraz, 13-16; 6. Fully, 14-14; 7. Orsières, 14-13; 8. Ardon, 13-12; 9. Martigny II, 14-9; 10. Saint-Gingolph, 13-8; 11. Monthey II, 14-6.

La Radio suisse romande à ski en haute montagne le six avril

Suivre une randonnée en haute-montagne, c'est ce que vous proposez les animateurs de « Spécial Neige » pour leur dernière émission de la saison.

En effet, un reporter accompagné de deux guides réputés vous fera vivre en direct l'ascension du Pigne d'Arolla, à 3772 mètres d'altitude.

De brèves séquences « Reportage » sont prévues tout au long de la montée, à 6 h. 30 déjà, puis à 8 heures, 9 et 10 heures après les informations.

De 11 heures à midi, l'émission sera diffusée, toujours en direct, de la station d'Arolla d'une part et du sommet du Pigne

d'autre part. On y parlera montagne, courses de printemps, mais aussi de cette région des Alpes valaisannes.

Pour les amateurs de « Spécial Neige » il ne s'agit pas par cette émission inhabituelle de réaliser un quelconque exploit sportif, mais bien, en effectuant en direct l'ascension d'un sommet à la portée d'une bonne majorité de skieurs, d'essayer de mieux faire connaître et aimer les randonnées à ski en haute-montagne.

En cas de temps trop défavorable, l'émission sera reportée au mardi 15 avril.

MARTIGNY

Le col des Montets ouvert au trafic

SION. — La Police cantonale à Sion communique que le col des Montets sur France reliant Martigny à Chamonix via la Forclaz vient d'être ouvert à la circulation automobile. Cette nouvelle intéressera notamment les « vacanciers » de Pâques. Il est précisé à ce sujet que les cars de touristes peuvent également emprunter cette artère des Alpes, laquelle cependant reste interdite encore aux autres poids lourds notamment aux camions.

LEYTRON

Actes de vandalisme

Des individus n'ont rien trouvé de mieux que d'abimer sérieusement des arbres se trouvant en bordure de la chaussée, au centre du village.

D'autre part, le propriétaire des arbres abimés a constaté que des sacs d'engrais qu'il avait déposés sur une de ses propriétés avaient été éventrés et leur contenu dispersé.

chronique suisse

La deuxième phase des négociations entre l'Algérie et la Suisse a débuté hier à Berne

BERNE. — La seconde phase des négociations algéro-suisse, qui avaient débuté en octobre dernier à Alger, a pu commencer lundi matin à 11 heures à Berne, après plusieurs ajournements. Le chef de la délégation algérienne, le ministre Layachi Yaker, directeur des affaires économiques au Ministère des affaires étrangères, est arrivé lundi matin par avion à Berne, venant de Paris. La délégation elle-même était arrivée dimanche après-midi à Cointrin, où elle était primitivement attendue samedi soir.

La délégation suisse est dirigée par l'ambassadeur Raymond Probst, délégué aux accords commerciaux, et comprend, outre des experts des départements politique et de l'économie publique, M. E. Moser, vice-directeur de la division du commerce, et Me Maurice Jaccard, avocat, chef du service des Suisses à l'étranger.

Un des principaux résultats de la première phase des négociations avait été la libération des quatre citoyens suisses détenus à Alger. On avait alors également abordé le problème du brouillage de l'émetteur de Beromuenster par l'émetteur algérien d'Ain Beldja, qui émet sur la même longueur d'ondes. La première phase avait entraîné une certaine clarification des questions politiques et économiques en suspens.

En 1968, l'Algérie a exporté vers la Suisse des produits valant 167,1 millions de nos francs, et importé pour 25,3 millions de francs suisses de produits helvétiques.

Le ministre Layachi Yaker, chef de la délégation algérienne qui compte une vingtaine de personnes, a reçu les journalistes lundi matin à Berne avant que ne débute la deuxième phase des négocia-

tions algéro-suisse et il a relevé à cette occasion les relations amicales nouées il y a plusieurs années déjà entre l'Algérie et la Suisse. Le ministre Yaker a souligné que son pays n'avait pas oublié les précieux services rendus par la Suisse au cours de la conférence d'Evian. Depuis 1963, les relations réciproques se sont déroulées à l'entière satisfaction des deux parties, ce qui ne signifie cependant pas que tous les problèmes soient résolus.

En octobre 1968, les deux parties ont eu l'occasion d'aborder à Alger toutes les questions en suspens dans le cadre d'une première phase de négociation. Le ministre algérien pense qu'il sera maintenant possible à Berne de trouver une solution à ces problèmes. L'éventualité d'une nouvelle phase de négociations n'est toutefois pas exclue a priori. Il est certain qu'à l'avenir des entretiens directs seront né-

cessaires. L'Algérie est pour sa part disposée à recevoir en tout temps ses interlocuteurs suisses ayant à leur tête le ministre Raymond Probst.

Le ministre Yaker a parlé entre autres choses des nombreux problèmes économiques et industriels dont l'Algérie s'occupe actuellement. Un plan quinquennal est en préparation à cet effet. L'Algérie consacra pour l'année en cours une somme de 5,5 milliards de francs suisses pour son développement. On examinera aussi au cours des prises de contact la forme que pourrait prendre une coopération entre l'Algérie et la Suisse. L'industrie suisse, comme on le sait, s'intéresse vivement aux projets algériens de développement.

Les deux délégations étaient représentées au grand complet lors de la première séance de lundi matin. Plus tard, les pourparlers se poursuivront au sein de petits groupes de travail et entre les deux chefs de délégation. Les négociations dureront quatre jours.

Curieuse discrimination au Tessin à l'égard des instituteurs étrangers

LUGANO. — Le canton du Tessin pallie la pénurie d'instituteurs en engageant, lorsqu'il ne trouve pas de candidats d'origine suisse, des instituteurs formés en Italie. Actuellement, il en emploie une certaine, dont la situation apparaît comme assez précaire. En effet, ces instituteurs italiens sont engagés sur la base de contrats renouvelables annuellement, et certaines branches de la prévoyance sociale leurs sont fermées en raison du caractère provisoire de leur engagement. C'est pourquoi un groupe d'ouvriers italiens a prié

les autorités cantonales de vouloir examiner « avec la proverbiale honnêteté suisse » le cas de ces instituteurs, et de prévoir de leur appliquer l'accord de 1965, sur les conditions de travail des Italiens en Suisse.

Il faut signaler que les institutrices mariées qui exercent au Tessin font également l'objet d'une discrimination : elles ne sont engagées que provisoirement sans bénéfice de caisse de pension, et n'ont, selon la loi, pas droit à une place stable dans l'enseignement.

Nouvel ambassadeur de Belgique à Berne

BERNE. — M. Louis J. G. Colot a été reçu en audience au Palais fédéral par M. Ludwig von Moos, président de la Confédération, et M. le conseiller fédéral Willy Spühler, chef du Département politique, pour la remise des lettres d'accréditation auprès du Conseil fédéral en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique.

160 000 francs sous le tableau de bord

CHIASO. — Les douaniers ont eu du flair lorsqu'ils ont minutieusement contrôlé la puissante voiture portant plaques de Côme qui s'apprêtait à entrer en Suisse. En effet ils ont découvert, dissimulée dans une cachette sous le tableau de bord, une somme de 23 millions de liras italiennes, correspondant à 160 000 francs suisses. La voiture et le magot ont été saisis, tandis que le contrebandier a été dénoncé aux autorités judiciaires. Il s'est « justifié » en disant qu'il voulait venir en Suisse faire des achats.

Bonne affaire pour les pompistes tessinois

CHIASO. — A la suite de la grève des pompistes italiens, qui est entrée lundi dans son septième jour, on n'a pas encore remarqué à Chiasso les symptômes habituels des vacances de Pâques, avec les files de voitures à la recherche du soleil italien. En effet, les touristes ont peur de se trouver sans essence en Italie. En revanche, le trafic touristique sur les chemins de fer a augmenté de 20% environ ces derniers jours par rapport aux prévisions.

La grève des pompistes italiens fait toutefois des heureux : ce sont les pompistes tessinois des régions frontalières qui ont sensiblement augmenté leurs ventes déjà importantes vu la différence sensible du prix de l'essence en Suisse et en Italie. Mais leurs collègues de Côme ont suspendu dimanche la grève et ont recommencé à distribuer l'essence sans limitation de quantité pour empêcher les Italiens de prendre l'habitude de s'approvisionner en Suisse.

Une masse rocheuse s'abat sur la route de Waegital

Plusieurs automobilistes et passants ensevelis ON A DÉJÀ PU DÉGAGER QUELQUES CORPS

SIENBEN (Schwytz), 31 mars (ATS). — Il était 20 h. 30, dimanche, lorsqu'une masse de terre et de roches s'effondra sur la route de Waegital, directement aux abords du village schwytzois de Sienben.

Peu avant midi, on pouvait annoncer, hier, avec certitude que quatre personnes ont péri sous l'éboulement du Waegital : le nombre de six avancé dans la matinée ne peut pas être confirmé.

En plus de M. Leonhard Maechler, 22 ans, dont on a retrouvé le corps, un couple et leur enfant sont portés disparus ; leur voiture a été retrouvée dans le lit de l'Aa, le torrent qui coule au fond du Waegital.

Un ami de M. Maechler, qui se trouvait dans sa voiture avec lui, a pu raconter qu'ils roulaient vers le bas de la vallée lorsqu'ils virent des pierres sur la route. Ils s'arrêtèrent pour dégager la voie, lorsque la grosse masse de l'éboulement se mit en mouvement et tomba sur la route. Alertés par le bruit, les deux amis tentèrent de s'enfuir. Malheureusement, M. Maechler fut enseveli sous les rochers alors que son compagnon échappait à la mort.

La masse de rochers, de terre et d'arbres qui recouvre la route et le fond de la vallée sur plusieurs mètres d'épaisseur est évaluée à 100 000 mètres cubes et elle obstrue la route sur 150 mètres environ. Celle-ci restera fermée à tout trafic pour deux mois au moins.

L'une des victimes de l'éboulement qui s'est abattu dimanche soir dans le Waegital a été emportée avec sa voiture et a été tuée sur le coup. Il s'agit de M. Leonhard Maechler, de Vorderthal, qui était âgé de 22 ans et qui a été surpris par la catastrophe alors qu'il roulait en voiture. Le corps de M. Maechler a pu être dégagé assez rapidement. L'identité des autres personnes ensevelies n'a pas encore pu être déterminée.

Il semble qu'un couple et son enfant se trouvent parmi les victimes. Un couple d'instituteurs de Vorderthal pourraient également figurer sur la liste des morts.

Afin de déterminer le plus rapidement l'ampleur des pertes humaines, la police cantonale schwytzoise a lancé un appel, pour obtenir des renseignements

sur toute personne qui ne se serait pas présentée au travail lundi ou n'aurait pas reparu chez elle dimanche soir.

Sur le plan matériel, on relève que la masse effondrée recouvre la route sur une distance de près de 200 mètres. L'Aa de Waegital a été obstruée par la masse

de terre et de roches. La route de Sienben à Vorderthal est coupée et la région de Vorderthal-Innerthal n'est accessible que par Einsiedeln-Sattelegg.

Les travaux de déblaiement et de recherches ont repris lundi matin, à la première heure.

Un fracas comparable à une explosion

Pompiers et bûcherons tentent depuis lundi matin de dégager la seule voiture qui a pu être localisée jusqu'à présent afin de pouvoir libérer au moins les corps qui y sont enfermés. La police suppose qu'une autre voiture est également ensevelie sous les roches un peu plus en aval de la voiture localisée. Les travaux de sauvetage sont très pénibles. Il a plu toute la matinée de lundi, le temps s'améliorant très légèrement. La police a reçu un téléphone du conducteur de la voiture dont le passager, M. Leonhard Maechler, âgé de 22 ans, a été emporté et enseveli par la masse de rochers. On ne peut cependant pas encore évaluer l'endroit où il pourrait se trouver. Il était en train d'évacuer un premier débris de pierre qui était tombé sur la route quand l'éboulement principal se produisit dans un fracas indescriptible. Le conducteur de la voiture fit rapidement marche arrière afin de sortir de la zone de danger. La voiture a malgré tout été endommagée

par des chutes de pierres.

Les habitants des maisons sises dans le fond de la vallée ont entendu le fracas, comparable à une explosion. On ne peut se rendre compte de l'ampleur de la catastrophe qu'en se rendant sur place.

La région de l'éboulement est très abrupte. Rochers et troncs d'arbres gisent les uns sur les autres, si bien que la route ne pourra être dégagée que par le haut, rocher après rocher. L'emploi d'un trax est impossible, si l'on ne veut pas provoquer de nouveaux éboulements.

La cause de cette catastrophe n'est pas encore connue. Cependant, le terrain de cette région est considéré comme assez mouvant par les indigènes.

Les blocs de rochers de plusieurs tonnes, les troncs d'arbres et les amas de terre recouvrent la route sur une longueur de quelque 150 mètres. On parle d'un volume de 100 000 mètres cubes et à tout instant un nouvel éboulement est probable.

On découvre un deuxième corps celui d'un instituteur autrichien dont la jeune épouse et l'enfant sont sous d'autres décombres

On a découvert, lundi après-midi, une autre victime de l'éboulement. Il s'agit de M. Rulf Stockinger, instituteur, âgé de 39 ans, d'origine autrichienne. Il est des plus probable que son épouse, Mme Ma-

ria Stockinger-Wespe, âgée de 23 ans native du canton de Saint-Gall, ainsi que leur enfant, âgé de 9 mois, qui se prénomme Stefan-Josef, se trouvent également sous la masse de roches éboulés



LES CIMETIÈRES DE VÉHICULES

posent de nombreux problèmes aux responsables de la protection des sites. Certains cantons, comme celui de Vaud, ont organisé des places spéciales pour les

véhicules hors d'usage, mais d'autres tolèrent ces dépôts qui n'ajoutent rien à la beauté de nos sites touristiques.

On pense qu'une législation fédérale interviendra prochainement. (ASL)

Grave accident de chemin de fer 3 blessés, 2 millions de dégâts

FRAUENFELD. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit hier matin, aux environs de 10 h. 30, entre un train et une locomotive pour trains de marchandises dans une courbe près de Matzingen, sur la ligne Frauenfeld - Wil, ligne à voie unique dans cette région.

Trois personnes ont été blessées, et les dégâts sont estimés à près de deux millions de francs.

Campagnes de vente de beurre à prix réduits : ça continue

BERNE. — Le Conseil fédéral a décidé de continuer en principe les campagnes de vente de beurre à prix réduits. Ent égard à l'urgente nécessité d'améliorer le compte du beurre et vu la normalisation des stocks de ce produit, les prix du beurre de cuisine frais et du beurre fondu devront cependant être relevés de un franc par kilo à partir du 1er avril 1969. Les prix du beurre de table demeurent inchangés. Le prix du beurre de cuisine en emballage de 250 grammes, usuel dans la vente au détail, passera ainsi de 1 fr. 50 à 1 fr. 75, alors que la boîte de 500 grammes de beurre fondu coûtera dorénavant 3 fr. 25 au lieu de 2 fr. 75.

chronique judiciaire

AUX ASSISES DE GENÈVE Réquisitoire redoutable de précision

mes à leur dévotion, jusqu'au jour où la police a fini par arracher à ces malheureuses des renseignements capitaux.

Les lois du « milieu »

Tout au long de l'instruction, puis des débats, on a vu se dessiner, à l'arrière-plan, le « milieu » et ses lois strictes.

Silence devant la justice, et malheur à celui qui parle s'il met un membre de l'équipe en cause.

La hantise commune à tous, c'est d'apparaître comme le « donneur » ou comme le chef.

Pilisi, faux papiers, fausses identités, faux permis de conduire, est le personnage central qui s'arrange patiemment à enfermer dans ses filets des femmes ou des gens faibles comme Emile W. qui le servit dans l'agression de l'encaisseur, et Emile Wn. dans le hold-up manqué de l'Hôpital cantonal de Lausanne.

En amour, il saute les étapes ! A peine connaît-il Mme G., laquelle a un domicile à Neuchâtel, l'autre à Lausanne, qu'il lui promet le mariage et se fait présenter à sa famille...

Il appelle « maman » la mère de sa conquête !

Finalement, il dispose de deux « planques », puis de trois, grâce à la complaisance de ces dames auxquelles il offre des repas fins et des vacances, avec leur propre argent !

Il promet à Mlle A., la prostituée, de la « sortir » de ce métier dégradant : « Elle est à l'âge, dit-il, de se reposer », mais il la plume sans pitié.

Un cul-de-jatte

C'est en février 1964 que Pilisi connaît J. le trafiquant unijambiste, qui, à la tête d'une entreprise export-import, lie connaissance avec des individus louches et les présente les uns aux autres.

Aujourd'hui, amputé des deux jambes, atteint de gangrène, il n'est plus qu'une loque.

Le procureur ne l'accable pas.

En revanche, il règle leurs comptes à chacun des six accusés, sans oublier Pilisi qui s'agit à sa place et qui mastique Dieu sait quoi !

— Vous avez donné six versions du partage des 240 000 francs volés à l'encaisseur de banque.

En réalité, vous avez doublé votre ami Pierre Olivier — ce qui ne se fait pas dans le « milieu » ! — et vous lui avez offert 75 000 francs seulement, mettant le reste dans votre poche !

Puis M. Jacques Foëx cerne impitoyablement les faits pour prouver à Pilisi qu'il était du hold-up de la poste de Montbrillant :

— A l'instruction, quand le juge l'en a tranquillement accusé, Pilisi s'est roulé par terre et il a fait « son cinéma ».

Or, une de ses amies a précisé qu'il avait participé et à l'agression du caissier de la banque, et au hold-up de Montbrillant :

— Pourquoi dirait-elle vrai, dans le premier cas, et faux dans le second ?

M. Jacques Foëx considère en souriant Pilisi :

— Vous avez eu tort d'avouer l'histoire de l'encaisseur !

L'affaire de l'hôpital

Si elle avait réussi, l'affaire de l'Hôpital cantonal aurait été la plus fabuleuse des annales judiciaires vaudoises.

Un million et demi escamoté en deux minutes !

Fin novembre 1964, si l'on en croit Olivier, Pilisi fait connaissance d'un « professeur désargenté » qui n'est autre qu'Emile Wn., l'auteur du « Miracle de la création ».

Les recherches de ces deux victimes sont rendues difficiles du fait qu'elles ne se trouvaient pas dans la voiture, mais allaient à pied lorsque la catastrophe s'est déclenchée. Le cadavre de l'instituteur a été trouvé dans la voiture. La quatrième victime, M. Leonhard Maechler, n'a pas été retrouvée non plus.

Quatre chiens de la police de la ville et du canton de Zurich ont été transportés sur les lieux afin de participer aux recherches. Après vingt minutes de fouille, un des chiens a trouvé une piste sûre à 100 %. Il s'agit de la première intervention de chiens policiers lors d'un éboulement. Auparavant, ils n'étaient employés que lors d'avalanches.

Rebecca et Berutti, les Marseillais, partent avec la fausse ambulance et se font épinglez chez Mme H. au moment même où ils épinglez sur sa porte un mot pour donner de leurs nouvelles !

Pilisi et Erera sont appréhendés dans un café, le second porteur d'un passe-montagne de laine en tous points pareil à ceux découverts au domicile de Mme G. à Neuchâtel et qui servaient à se masquer le visage.

Les armes, on les retrouve dans le coffre de la voiture de Mme H.

Le « maître des armes », c'est Pilisi, bien qu'il prétende les avoir reçues en dépôt de « Jean le passeur », un fantôme ; c'est lui qui a acheté les déguisements et les blouses d'infirmiers à Marseille !

— Votre compte est bon, Pilisi, s'exclame M. Jacques Foëx.

Rebecca devait couvrir l'attaque de l'hôpital et toucher pour ce service une somme de 150 000 à 180 000 francs français nouveaux :

— Un participant à part entière ! ironise le procureur.

Berutti, plus bavard à l'instruction qu'aux débats, devait encaisser 3 à 4 millions français anciens.

Portioli, qu'on retrouve chaque fois que quelque chose se prépare, était désigné pour arracher les serviettes aux encaisseurs.

Pressante adjuration

— Quant à vous, Emile Wn., je vous retiens pour complicité active, et vous avez avoué, puis vous vous êtes rétracté plus de deux ans plus tard. Je vous adjure de dire la vérité, et je vous mets en garde... Non, ne vous levez pas ! (l'accusé se rassied). Si vous vous obstinez dans vos mensonges, vous risquez, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, le refus du sursis... Réfléchissez.

M. Jacques Foëx, de plus en plus redoutable, s'appuie sur des pièces pour accuser Pilisi, Erera, Rebecca, Olivier, d'avoir organisé et perpétré le hold-up de la poste de Montbrillant.

Ecrasement d'Erera

Il écrase ensuite littéralement Erera : — Vous avez trouvé comme alibi votre carte de chômage que vous faisiez timbrer par votre femme en France. Il est beau, votre alibi !

(suite en page « Dernières nouvelles de la nuit »)

Pendant plus de cinq heures, au cours d'un réquisitoire passionnant et passionné, le jeune substitut du procureur général, M. Jacques Foëx, fait souffler un vent de panique sur la bande des gangsters.

Redoutable de précision, de courage, d'ironie cinglante, il reprend les trois affaires, dans leurs détails, et sa façon de dépouiller un dossier de 28 794 pages, loin de laisser l'intérêt, le tient jusqu'au bout en haleine.

La salle bondée reste silencieuse, d'un silence oppressant et, dans les moments de détente, elle se libère par le rire.

Je revois ce magistrat, tantôt incisif, soulignant de ces deux index levés un passage essentiel, ou penché vers les accusés, pour en prendre l'un ou l'autre directement à partie, dans un éclat d'indignation, et j'entends encore, maintenant qu'elle s'est tue, cette voix d'orage, avec ses répit menaçants, et ses déchirements :

« Erera, je vous garde pour la bonne bouche ! ».

Les femmes ont parlé

Les femmes qui gravitent autour de Pilisi ont été interrogées, puis finalement libérées, au bout de deux mois et demi de prison préventive.

Mme Olivier a été interrogée seize fois, Mme H., qui fut l'épouse d'Emile Wn., vingt fois, et les autres, Mme G., Mlle A., et l'on en passe, ont été inquiétées, elles aussi, par la police et le juge d'instruction.

Il a bien fallu que le principal inculpé, M. Paul, alias Pierrrot l'Italien, alias « l'homme à la valise », confirme certaines de leurs déclarations.

Il a mis quatre ans, s'écrie M. Jacques Foëx, pour reconnaître enfin sa participation à l'agression contre l'encaisseur d'une banque genevoise ! Il serait mal venu de se plaindre des lenteurs de la justice.

Auparavant, il avait demandé à être confronté avec tout le monde, à deux et même à trois, à la faveur d'un vrai festival de mensonges.

Quant à Emile Wn. qui l'a renseigné sur les moyens d'opérer un coup à l'Hôpital cantonal de Lausanne, il n'a rétracté ses aveux qu'après deux ans et demi de réflexion !

Les accusés, notamment Pilisi, ont constamment exercé leur influence sur les fem-

CHRONIQUE SUISSE

Transformations structurelles de la main-d'œuvre industrielle

Le monde industriel est en pleine mutation et avec lui le monde en général. Nous assistons à des successions extraordinairement rapides de progrès techniques, lesquels sont d'une ampleur telle qu'ils ont un impact de plus en plus fort sur notre mode de vie, pour employer un mot à la mode, bien que fort peu français dans ce sens-là. Nous avons déjà vu et nous verrons encore les méthodes de production se transformer radicalement, la machine remplaçant de plus en plus l'homme pour les tâches manuelles et le libérant pour d'autres fonctions. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons assisté à la naissance de nombreuses professions nouvelles liées au progrès technique et aux changements qu'il entraîne dans notre mode de vie. Aussi, jusqu'à maintenant, le chômage technologique, si redouté, n'a-t-il été que sporadique et occasionnel.

Sur le plan humain, cette évolution extrêmement rapide, à laquelle nous prenons une part active, a des conséquences qui nous obligent à reconsidérer divers problèmes. Ces dernières années, par exemple, nous avons connu une mobilité de la main-d'œuvre provenant des possibilités de choix que donne aux travailleurs l'état d'anémie du marché du travail. Il semble que cette mobilité, qui a été un incontestable inconvénient pour les entreprises et leur a coûté très cher, va se prolonger sous une autre forme qui, elle, sera favorable à l'évolution d'une firme, voire même d'une branche.

Les Etats-Unis, où n'existe pas la notion d'apprentissage très poussé telle que nous la connaissons, n'ont pas eu assez de travailleurs spécialisés et hautement qualifiés. Ils ont partiellement pallié cet inconvénient en s'attachant les services d'émigrants européens spécialisés d'une part et, d'autre part, en formant rapidement de la main-d'œuvre à des tâches particulières. Cette formation, qui n'exclut pas la qualité de la production, n'est valable que dans la mesure où le rôle de la machine prend le pas sur celui de l'homme, ce dernier n'étant là que pour servir la machine et surveiller son fonctionnement. Cela implique inévitablement que cette main-d'œuvre rapidement formée doit suivre des prescriptions strictes en ce qui concerne le déroulement des diverses phases du travail et que l'on ait recours à des dispositifs de fabrication, construits de telle sorte que l'ébauche à usiner ne puisse l'être que si elle est placée dans une position correcte à l'endroit prescrit.

La pénurie de main-d'œuvre nous amène aujourd'hui à concevoir les choses de la même manière. Résultant d'une très forte expansion industrielle, elle nous a contraints à faire appel à de la main-d'œuvre étrangère non spécialisée et il a fallu mettre celle-ci au travail après une période de formation aussi brève que possible.

Tout cela a pour conséquence que si le travailleur peut être rapidement préparé à sa nouvelle tâche, il peut aussi bien en changer au cours de sa carrière, moyennant une période de recyclage (autre mot à la mode d'aujourd'hui). Cette mobilité de la main-d'œuvre est d'ailleurs la bienvenue dans un monde où les métiers évoluent à toute allure, les uns disparaissant de la scène, d'autres y montant, d'autres enfin subissant des transformations structurelles profondes. Un tel remue-ménage ne serait guère possible si la main-d'œuvre ne devenait très mobile elle aussi. Cette mobilité lui est d'ailleurs en quelque sorte imposée par le caractère provisoire que prennent la plupart des activités humaines. Il devient en effet de plus en plus fréquent qu'un homme qui a bénéficié d'une formation professionnelle approfondie ne puisse faire usage de ses connaissances pendant toute sa vie active du fait que les produits et les modes de production ont changé. Celui qui est dans ce cas doit alors se recycler, ce qui implique une mobilité à laquelle il ne sera pas toujours facile d'accoutumer les esprits helvétiques habitués à une vie trop bien réglée.

Cette difficulté sera surtout réelle pour les adultes d'aujourd'hui. On peut par contre faciliter les choses pour les jeunes générations en modifiant l'esprit de la formation professionnelle dans le sens d'un apprentissage donnant d'abord des connaissances générales très larges, mais ne poussant qu'ensuite les apprentis vers une spécialisation dont ils pourront ultérieurement changer encore en cours de carrière. Il convient donc de remettre sur le métier nos conceptions de l'apprentissage, tout comme les étudiants contestent l'uni-

DOLLAR ET MISÈRE

La lutte contre la pauvreté aux États-Unis

(UNE ENQUÊTE DE JEAN CLARY)

Quand on prononce le mot « pauvreté » il convient d'abord de s'entendre sur le sens exact qu'on lui attribue. Dans un « Cahier de la Quinzaine », Charles Péguy a écrit : « On confond presque toujours la misère et la pauvreté ». Et pourtant une barrière les sépare l'une de l'autre. La misère comporte des déchéances que ne comporte pas la pauvreté. Les religieux, par exemple, vivent dans un état de pauvreté, ils ne vivent pas dans la misère.

Lyndon Johnson avait inscrit dans son programme d'action la lutte contre la pauvreté. Sur ce terrain, qu'a-t-il fait et obtenu ?

Misère ou pauvreté des États-Unis ?

Bien des Français ont tendance à s'imaginer que les Américains sont tous des milliardaires et trop de femmes se sont trouvées déçues qui ont cru en 44 que tous les soldats américains ramassaient les dollars à la pelle.

Un point est acquis, c'est que personne aux E.U. ne meurt de faim et il semble bien qu'à moins de cas tout à fait exceptionnels, on ne puisse parler de misère. On n'en estime pas moins officiellement que 26 millions d'Américains ne se trouvent pas en mesure de profiter des richesses au milieu desquelles ils vivent, et parmi ces 26 millions ne se rencontrent pas que des Noirs.

Il est souvent très difficile de découvrir ceux qui sont victimes de la pauvreté. En effet, on ne rencontre pas de troupeaux d'hommes, de femmes et d'enfants affamés en guenilles comme il m'est arrivé d'en rencontrer en certains ports anglais et en Pologne. Sur les toits de ce qu'on appelle « les taudis », de Chicago, les antennes de T.S.F. ne manquent pas. On rencontre de grosses voitures en station devant des bungalows extrêmement modestes. Certains coins du Mississippi sont con-

sidéré comme les plus pauvres des E.U. parce que 80 % des familles connaissent un niveau de vie inférieur à ce qui est considéré comme normal et pourtant 52 % sont équipés de téléviseurs, 37 % de machines à laver et une famille sur deux dispose d'une voiture.

On a pu constater au cours des dernières émeutes que les pillards ne se précipitent pas sur du pain ou des boîtes de conserve, mais qu'ils se sauvaient en emportant des objets qui n'ont jamais servi à calmer la faim tels que les récepteurs de télévision, de radio, des appareils de photographie ou des tourne-disques. On peut tirer de là la conclusion suivante : la faim est inconnue aux E.U. et par conséquent la misère. Ce que l'on y rencontre encore, c'est la pauvreté.

Où se trouve « la ligne de pauvreté » ?

Le produit national brut des E.U. a dépassé, en 1968, 850 milliards de dollars. Les Américains possèdent 60 millions d'automobiles, 70 millions de récepteurs de télévision dont 10 millions reçoivent les émissions en couleur, les deux tiers des familles sont propriétaires de leur maison et le revenu familial moyen se situe autour de 8000 dollars par an. Et pourtant, comme nous l'avons signalé plus haut, 26 millions d'Américains dont 20 % de Noirs ne participent pas à cette large aisance. Le président Johnson, dès son arri-

vée au pouvoir, a décrété cette situation intolérable.

Il y a cinq ans, les services de la Sécurité sociale se sont chargés d'élargir le niveau de vie au-dessous duquel l'Américain se trouve en état de pauvreté. Il est représenté par les chiffres suivants : 5900 francs par an pour un célibataire, 40 000 francs pour une famille de onze enfants, 18 000 francs pour une famille de 4 personnes. Ces chiffres ne sont évidemment qu'approximatifs, et il va de soi que le prix de la vie n'est pas le même à New York que dans telle petite ville ou tel village du Nebraska ou de la Louisiane.

Les pauvres définis ci-dessus représentent 15 % de la population américaine. Cet état de pauvreté n'est pas le fait essentiel des Noirs. Sur les 11 millions de défavorisés qui vivent dans les campagnes, deux millions seulement sont des Noirs. Ces défavorisés se trouvent répartis un peu partout à travers les E.U. ce sont les Etats du Sud qui en fournissent le plus grand nombre.

Que fait-on pour les déshérités ?

Avant de venir occuper son poste à Paris, M. Robert Sargent Shriver ambassadeur des E.U. a mis sur pied et organisé « l'Office de promotion économique » chargé de la lutte contre la pauvreté. Cet organisme a pour but, qu'il a défini lui-même, « de réintégrer les pauvres dans la société américaine en leur fournissant des emplois, des ressources supplémentaires pour un temps limité, des conseils légaux, un enseignement amélioré et tous les éléments leur permettant de se lancer dans la vie avec des chances égales à celles des autres citoyens ».

De grandes sociétés parmi les plus importantes : l'Américain Broadcasting Corporation, la General Electric, l'International Telegraph and Telephone Corporation, IBM, Westinghouse ont décidé de créer des emplois nouveaux pour les travailleurs défavorisés ; de leur donner une formation professionnelle.

Les médecins ont fondé une association qui comporte 40 centres de soins médicaux gratuits avec l'aide de nombreux étudiants en médecine.

Les avocats ont constitué un cabinet juridique de 3000 membres qui assistent gratuitement ceux qui ne sont pas en mesure de payer un défenseur.

Enfin, il y a deux ans, fut fondé le « Vista » (Volunteers in Service to America). Cette organisation groupe 5000 jeu-

nes gens travaillant gratuitement dans les quartiers populaires pour les déshérités de l'Amérique.

Il y a cinq ans, alors que la population était de 170 millions le nombre des déshérités s'élevait à 34 millions, aujourd'hui, alors que la population s'est élevée à 200 millions, il n'est plus que de 26 millions.

Tôle et carton !

Au sujet de l'aide apportée aux déshérités par les jeunes, voici ce que M. Sargent Shriver raconte : « Je m'étais rendu en Alaska pour voir nos volontaires du VISTA dans cet Etat. Ils étaient 300 qui travaillaient avec les Esquimaux à deux pas du territoire soviétique, dans la mer de Bering, sur de petites îles et dans de petits villages comme vous n'en avez jamais vu, du moins, je l'espère. Des villages où il n'y a pas une seule rue pavée, pas d'électricité, rien !

Dans une de ces bourgades je me suis rendu à la cabane où avait vécu un de nos volontaires. La bicoque était entièrement faite de carton et de tôle galvanisée. Pas une fenêtre. J'ai rencontré ce jeune homme et il m'a dit : « Voyez-vous, monsieur Shriver, le pire de tout, c'est la monotonie » — « Qu'entendez-vous par là ? » « Eh bien l'hiver dernier, pendant six mois, je n'ai rien eu d'autre à manger que du riz, du poisson congelé et du caribou. Trois fois par jour pendant six mois ! » Et n'oubliez pas qu'il faisait tout cela bénévolement. Il a ajouté : « Pendant tout ce temps j'ai essayé de donner des cours aux enfants des Indiens qui vivent dans ce village. Il y en a 1500. Je suis le seul homme blanc ». Je lui ai dit « mais pourquoi faites-vous cela ? Pourquoi restez-vous ici ? On pourrait penser que vos activités conviendraient mieux à un religieux, à un missionnaire. Pourquoi vous en chargez-vous ? » Il m'a répondu : « J'espère qu'un jour, parce que je serai resté un certain temps ici, quelqu'un de plus puissant que moi s'occupera de ce village et fera peut-être quelque chose d'important pour ces gens. J'espère qu'après avoir vécu dans des taudis je saurai dire à qui de droit ce qu'il faut faire ».

Mais ce jeune homme n'a perdu ni son temps ni ses efforts. En effet, un hôpital avec une installation moderne a été installé depuis dans ce village, et c'est à ce jeune homme que le doivent les habitants.

Si les Américains ne sont pas tous milliardaires ce serait une erreur de croire qu'ils rêvent tous de le devenir. Un petit épicier dans un village de l'Orégon me définissait ainsi son idéal de vie : « A good name and always one dollar to spend » c'est-à-dire : un nom honorable et toujours un dollar à dépenser.

Jean CLARY.

(Droits réservés).

VOYAGE EN ISRAËL

SHALOM !

par René BOVEY

Ce mot-clé va ponctuer un périple de huit jours à travers Israël. Il sert aussi bien à accueillir l'hôte qu'à prendre congé. Il signifie « paix » mais ne détonne pourtant point dans un pays en guerre depuis vingt ans, qui demeure sur le qui-vive et qui met tout en œuvre pour assurer sa survie. « Shalom » est sur les lèvres des militaires comme des civils, des adultes comme des enfants. Il traduit autant une aspiration qu'une volonté. Qui ne souhaiterait à travers le monde qu'il n'exprimât dans un avenir aussi proche que possible qu'un état de fait ?

C'est un « shalom » qui vous accueille au moment où vous pénétrez dans l'avion d'« El Al » qui, en quatre heures de vol, vous transportera de Zurich à Tel Aviv. L'avion est surveillé au sol par la police zurichoise. Dans la carlingue, un des passagers paraît être un habitué des vols aller et retour et son œil aussi inquisiteur que discret dit assez sa profession. Cela suffit à chasser une légère appréhension, légitime somme toute après l'attentat d'il y a quelques semaines. Toute crainte dissipée, le vol se déroule sans histoire et c'est à nuit tombée qu'on débarque sur sol israélien.

Contrôle de police et des douanes rapide. On vous donne une fiche où il faudra faire inscrire les opérations de change. Vous pouvez entrer toute somme qui vous convient en devises, et ressortir ce que vous n'avez point utilisé, sans tracasserie aucune. L'hôtel qui nous héberge porte le nom de « Bazel », mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'une gracieuseté à l'égard de la ville rhénane... De toute manière, il est parfaitement net, comme tous ceux qui nous accueilleront au cours du voyage.

Tel Aviv la nuit n'a rien d'enthousiasmant, surtout qu'il y fait frisquet, trop pour la saison nous dit-on. Ce sera notre malchance d'être en Israël par un temps qui ira du maussade à la tempête, avec des pointes de déluge biblique. C'est exceptionnel pour la saison et dans ce climat. Israël se proclame pays du soleil ; nous le croirons donc sur parole. Mais ces pluies torrentielles, se-mesures d'inondations, ont paru-il sauvé dans quelques régions des cultures d'hiver fort compromises. A quelque chose malheur est bon.

On se prend vite à penser par maximes et sentences dans ce pays de la Bible, et les réminiscences d'école du dimanche et d'instruction religieuse reviennent à foison tant les sites évocateurs se multiplient le long des routes, rappelant autant les faits guerriers, l'épopée, que les scènes bucoliques et la Passion.

Le petit groupe de journalistes suisses, guidé par un collègue déjà familière de la ville et du pays, possédant même de très solides notions d'hébreu, s'en va dans un café pittoresque et animé. Il est propriété d'une manière de prophète qui veut absolument établir la paix entre Juifs et Arabes. C'est celui-là même qui s'est envolé tout seul vers Le Caire, il y a quelques mois, pour y rencontrer Nasser. Le personnage est savoureux, disert, passionné, sincère sans aucun doute, quoique passablement tranche-montagne. Sa clientèle n'est pas moins haute en couleurs : peintres, acteurs, metteurs en scène, musiciens, et petits bourgeois ébahis, pour autant qu'on puisse être « petit bourgeois » dans ce pays de pionniers où il faut travailler dur et penser d'abord à la collectivité (qui ne demande pas toujours votre avis : les impôts sont lourds) plutôt qu'à soi-même.

Les murs de l'estaminet sont couverts de slogans et de caricatures. L'humour israélien est subtil, et c'est toujours bon signe qu'un peuple demeure capable de se moquer de lui-même. Relevons dans la panoplie cette forte pensée, philosophique et avertissement tout ensemble : « Notre confiance repose dans le Seigneur... Les autres clients sont priés de payer leurs consommations comptant ! » L'atmosphère est à la fois animée et détendue, les conversations très libres et souvent ironiques à ce qu'on nous dit. Rien donc d'un climat policier. Des gens sûrs d'eux-mêmes, mais libres, dans leurs mouvements comme dans leurs propos. Cette première prise de contact avec Israël est donc prometteuse. Nous ne serons pas chambrés par des spéculistes de la propagande. Au fait, un seul personnage officiel nous a salué à l'arrivée, en deux minutes, d'un « shalom » chaleureux.

René BOVEY.

(Prochain article : Ma fille est capitaine...)

versité « de papa » (mais si possible dans un sens moins anarchique et plus pratique). De nombreux chefs d'entreprises industrielles sont pleinement conscients de ce problème et ils s'adapteraient sans doute rela-

tivement vite aux conditions modernes de l'apprentissage, si celui-ci n'était strictement réglementé par l'Etat, selon un schéma qu'il ne sera pas facile de modifier.

Max D'ARCIS.

Féminités

À TABLE :

Omelette au thon
Jambon - salade
Fromage
Fruits

OMELETTE AU THON

Pour 6 personnes, sept œufs, plus un ou deux blancs, une petite boîte de thon ou de miettes de thon, deux noix de beurre, sel et poivre, 1/2 dl. d'eau, de lait ou de crème, et deux poêles.

Chauffer les poêles vides, battre les œufs, écraser le thon avec le tiers du beurre et le liquide choisi, ajouter aux œufs avec le sel et le poivre ; si le beurre reste en flocons, cela n'a pas d'importance, ces flocons fondront dans la poêle ; ajouter le beurre dans les deux poêles, et dès qu'il mousse bien fort partager les œufs entre elles deux ; secouer et piquer les omelettes de temps en temps ; faites glisser la première omelette et recouvrez-la de l'autre en couvercle ou repliez-la dos à dos sur un plat chaud ; saupoudrez de persil haché et servez avec pain et beurre ou biscuit d'avoine ou feuilleté ; quartiers de citron à part.

BRASSERIE DU GRAND-CHÊNE

DÈS AUJOURD'HUI

Le sympathique TRIO lausannois

ANDRÉ LOR

Chansons et sketches

MATINÉES

et

SOIRÉES

Une des plus grandes cartes restauration de Suisse et

Notre formule à succès 75 assiettes chaudes et froides

EXCELLENTE RECETTE

DU QUINQUINA DES FAMILLES

C'est avec plaisir que nous la donnons à nos lectrices...

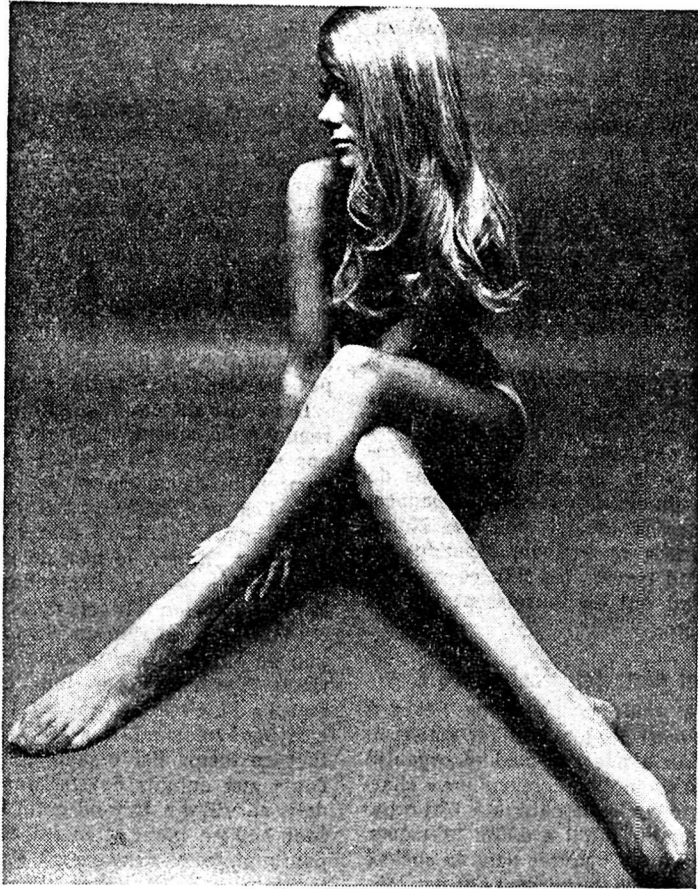
Dans un verre de marc, laisser infuser 24 heures 10 gr. de quinquina en poudre, 5 gr. d'écorces d'oranges amères, 5 gr. de gentiane, 5 gr. de centaurée, et faites bouillir dans un litre de bon vin rouge 250 gr. de sucre ; mélanger les deux préparations en laissant infuser 24 heures ; filtrer avant de consommer.

Gastronomie

L'HÔTEL CHAMOSSAIRE

se recommande pour ses spécialités à la carte
Souper aux chandelles
et carnetot pour spécialités du pays
Chambres confortables
Anzère, tél. (027) 4 41 93

Gonset



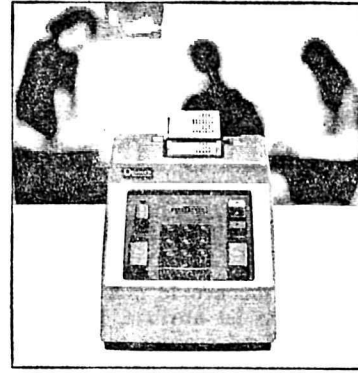
Fin, très enveloppant, une caresse pour vos jambes, un collant si fin... qu'on l'oublie

Collant S-T-R-E-T-C-H, slip renforcé et entre-jambes double, nouveaux coloris de printemps

2 paires **5.-**

A vendre d'occasion
un gyrobroyeur

un solo
Tél. (026) 2 30 56
(heures de bureau).
P 90289-36



Machine à calculer électrique

avec bande de contrôle
Fr. 525.-
modèle à main
Fr. 385.-

HALLENBARTER-SION

Remparts 15 - Téléphone 2 10 63
P 36-3200

TAPIS

superbes milieux moquette, 260 x 350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz. Fr. 210.- la pièce (port compris).
G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 22-1075

DUVETS

neufs, 120 x 160 cm., belle qualité, légers et chauds. Fr. 40.- pièce (port compris).
G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 22-1075

Un cadeau pour Pâques

Drap de lit percale couleur 160 x 250 cm, rose, ciel, vert, citron, blanc.

La paire, seulement
19.80
expéd. c/rembours.

Constantin
fils sa sion
P 36 - 3006

Les buts de PELCO S. A. :

P laire à sa clientèle,
E tre à son service,
L ui donner satisfaction,
C apter sa confiance,
O ffrir des produits de qualité.

P E L C O
P E L C O
P E L C O

P E L C O
P E L C O
P E L C O

ACTION DE LA SEMAINE

3 litres de COTES-DU-RHONE :	3 pour 2	Fr. 7.80 au lieu de Fr. 11.90
Pêches moitiés DONALD COOK :	la boîte de 820 g.	Fr. 1.90
Nouilles « LA CHINOISE » :	le paquet de 500 g.	Fr. 1.70 + timbres PELCO

14 points de vente à votre service :

MARTIGNY MONTHEY MURAZ SAINT-TRIPHON TROISTORRENTS BEX

Disques classiques

- Schumann** Etudes symphoniques (Bruno L. Gelber)
- Saint-Saëns** Concerto pour piano (Ph. Entremont)
- Mozart** Concerto pour piano KV 466 et 488 (D. Barenboim)
- Liszt** Concertos pour piano Nos 1 et 2 par G. Cziffra
- Chopin** Polonaises par G. Cziffra
- Beethoven** Sonates, Clair de Lune, Pathétique, Appassionata (D. Barenboim)
- Chopin** Valses, par A. Rubinstein

Chez votre disquaire



Tél. 2 10 63

SION

P 36 - 3200



reste le pionnier de l'automobile !

Essayez nos modèles 1969 !

OCCASIONS



Renovées et garanties

Livrées prêtes à l'expertise

Crédits - Facilités - Grand choix

- | | |
|------------------------------|----------------|
| 1 12 M Combi | 1963 |
| 1 Corsair GT | 1964 |
| 2 Fiat 1500 | 1964-1966 |
| 3 17 M | 1965 |
| 1 NSU Prinz, état de neuf | 1966 |
| 2 17 M Combi | 1964-1968 |
| 1 Triumph, 6 vit., cabriolet | 1965 |
| 1 Opel, bon marché | 1958 |
| 3 Cortina GT | 1963-1967-1968 |
| 2 12 M-TS | 1965-1966 |
| 1 Alfa 1600 TI | 1965 |
| 1 20 M-TS | 1965-1966 |

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION ☎ (027) 2 12 71 / 72

Vente exclusive :

- SION :**
Roger Valmaggia, ☎ (027) 2 40 30
J.-L. Bonvin, ☎ (027) 8 11 42
- MARTIGNY :**
M. Carron, ☎ (026) 2 32 45
Tresoldi Attilio, ☎ (027) 2 12 71
☎ (027) 2 12 72

P 36-2849

Entreprise de génie civil et bâtiment

cherche pour travaux dans le Valais central (Sierre à Martigny)

des maçons et charpentiers-coffreurs

pour le bâtiment et le génie civil.

Téléphone (027) 2 45 45 ou offres à W.-J. Heller, S. A., avenue de la Gare 41, 1950 Sion.

P 36 - 33741

AU PRINTEMPS!

Votre cure efficace!



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires !
Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95. P 44-4900

P 36 - 33741

ORGANOLS
Siegfried S.A. Zofingue
Contre la tavelure du pommier et du poirier
duree d'efficacité combinée avec une action en profondeur

P 29-31

La nouvelle esthéticienne diplômée de

l'Institut Sandra à Saint-Maurice

vous reçoit les jeudi, vendredi et samedi sur rendez-vous.
Téléphone (025) 3 61 62. P 3807 S

On cherche

bonne sommelière

Gains assurés, vie de famille.

S'adresser à Fernand AUBERT, Café-Restaurant des Alpes « La Colline aux Oiseaux », Chamoson, téléphone (027) 8 72 98 - 8 72 06. OFA 21

On demande

UN VITRIER UN MANŒUVRE

pour se spécialiser dans la vitrerie. Si possible avec permis de conduire ou possibilité d'apprendre à conduire.

Tous les avantages sociaux du bâtiment.

R. GUALINO, MARTIGNY
Tél. (026) 2 21 45



vous piano chez le spécialiste



SION



P 36-3200

Monoaxes

De 6 à 12 CV., avec fraise, faucheuse, barre Mulching, pompe, treuil, faneur, fraise à neige, remorque tractée.

Agriette

Sarcleuse pour toutes cultures de 2,5 à 6 CV., 3 vitesses, largeur de 30 à 150 cm.

Motofaucheuse

spécialement construite pour les fortes pentes, moteur 4 temps, 7 CV., barre de coupe de 100 à 180 cm.

Baby

Fraise de précision à une roue motrice 4 CV., 3 vitesses, largeur de 10 à 65 cm.

Exposition permanente dans notre atelier près du Casino

G. Fleisch S. A. - Saxon
Téléphone (026) 6 24 70

Henri de Riedmatten, Saint-Léonard, téléphone (027) 4 41 63 ;
Georges Bornet, Basse-Nendaz, téléphone (027) 4 53 46 ;
Marcel Gabbud, Lourtier.

P 36-2416

Abonnez-vous au Confédéré

Attachante ou bouleversante, désirable ou pitoyable, voici "la femme" telle que l'ont vue 236 photographes

Ingénue, attendrissante, passionnée, bouleversante, tourmentée, amoureuse, cocasse, ridicule, pitoyable, sophistiquée, érotique, offerte sans pudeur ou farouchement voilée, cachée dans ses vêtements, libre, éclatante, belle, laide, laide à force de vouloir rester belle, abjecte, transparente, lointaine, tendre, attachante, simple, tout cela, c'est « La Femme » telle que l'ont vue avec amour ou sans pitié des centaines de photographes et reporters du monde entier, telle que vous pouvez la voir à l'exposition de photographes qui se tient actuellement au Musée des Arts décoratifs à Lausanne. En tout, 522 photos prises dans 85 pays ! Une sorte d'encyclopédie photographique de la vie des femmes, de leur plus tendre enfance à leur mort.

Photos longuement élaborées et instantanés reflètent nos gestes quotidiens, nos expressions, nos joies, nos douleurs, nos tendresses, nos découragements, nos pas-

sions, nos bassesses, nos secrets, notre force. Une chose m'a frappée et rassurée : que nous soyons Noire ou Blanche, fille de papou ou d'esquimau, femme de ministre ou femme de concierge, nos regards se ressemblent ; l'effroi s'y lit de la même façon dans les yeux d'une Vietnamiennne ou d'une Américaine ; la sérénité d'une Noire ressemble à celle d'une Indienne ou d'une Française heureuse. Une mère a toujours pour son enfant les mêmes gestes, qu'elle ait quatorze ans et qu'elle habite la Kabylie, ou trente ans et qu'elle loge dans un HLM de Paris.

L'exposition est divisée en de nombreuses petites rubriques : la femme et la technique, la femme intellectuelle, la mondaine, la sportive, la religieuse, l'artiste, la « star », la cosmonaute, la mère, la sœur, la grand-mère, l'épouse, la femme et la guerre, etc. Une photo m'a profondément touchée, c'est celle d'un photographe qui a fixé un moment tragique d'une femme vietnamiennne dont la tempe est appuyée de force contre une mitrailleuse : on lit sur ce visage sans ride mais également sans âge, la peur, la résignation, la soumission, un courage, une force et une grandeur d'âme étonnantes. Visage impassible et pourtant douloureux, douloureux à vous faire mal ! Comment ce soldat a-t-il pu tirer cette femme par les cheveux pour mieux la maintenir contre son arme sans flancher ? Comment ? Ce visage nous en apprend bien plus sur les femmes que toutes les autres photos. Elle en donne toute l'essence. Elle en raconte toute l'histoire et résume toute l'horreur de la guerre !

Ne manquez pas cette exposition qui fermera ses portes le 20 avril prochain seulement.

Nicole MÉTRAL.



Comment choisir les lectures de votre bonhomme ?

Votre bonhomme aime lire et feuilleter des livres d'images et se faire commenter longuement chaque dessin, mais bien souvent vous ne savez pas très bien comment choisir ses lectures parmi tous les albums et les volumes qui lui sont destinés. Faut-il acheter un ouvrage pour enfants en fonction de ses illustrations, de son texte, faut-il donner la préférence à des dessins modernes ou choisir ces vieilles images désuètes qui vous plaisent, lui offrir des histoires de cosmonautes ou de petites souris et de champignons ? Les livres que l'on lit et relit dans son enfance restent gravés très longtemps dans les souvenirs, c'est pourquoi il ne faut pas donner n'importe quoi à lire à votre bonhomme.

L'autre soir, un petit Stéphane tout blond m'a demandé de lui raconter ce qui était écrit dans les bulles des images qu'il regardait : Il s'agissait d'« Astérix et Cléopâtre ». Le bonhomme qui me harcelait gentiment avait 5 ans, comment lui expliquer qui sont les Egyptiens, pourquoi Cléopâtre a un nez crochu et un sceptre courbe, pourquoi son chien est un léopard, etc. J'ai réalisé qu'il était absolument indispensable de se faire conseiller par des spécialistes avant d'acheter un album. Mais les vendeurs des rayons pour enfants sont-ils toujours des spécialistes ? Je suis un peu sceptique.

A titre de guide, voici les cinq titres pour la jeunesse sélectionnés par une commission spécialisée, placée sous la présidence de M. André Chamson, de l'Académie française :

- Bussy, le Hamster Doré : A. Delhumeau, P. Claude-Lafontaine (P. Tisne).
- Comment Faire de Merveilleux Cadeaux : Collection « Merveilles » C. Lamarque (F. Nathan).
- Contes et Images d'Autrefois : R. Causse, M. Gilard (La Farandole).
- Grands Conteurs Russes : XXX (Gautier-Languereau).
- Naissance d'une Automobile : P. Roberts (Deux Coqs d'Or).

Nicole.

7 JOURS

7 MENUS

MARDI

Tranches de rumsteak grillées
Pommes de terre frites
Salade de dents-de-lion
Eclairs au chocolat

MERCREDI

Rôti haché
Fenouils gratinés
Galette de pommes de terre
Fromages

JEUDI

Lapin à la casserole
Nouilles beurre noisette
Salade de rampon
Tarte à l'ananas

VENDREDI

Quiche lorraine
Salade
Macédoine de fruits

SAMEDI

Radis
Filet de porc
Haricots au beurre
Pommes de terre sautées
Mandarines givrées

DIMANCHE

Crevettes aurore
Jarrets de veau
Endives étuvées
Pommes de terre purée
Omelette norvégienne

LUNDI

Potage
Fricassée de mouton
Couronne de riz
Salade
Crème aux pommes

UNE

Crème aux pommes. — Battre, avec 4 cuillerées à soupe de sucre, 1,5 dl. de crème. Eplucher 2 pommes de moyenne grosseur, les râper et les mélanger rapidement avec la crème bien montée. Servir aussitôt afin d'empêcher les pommes de noircir.

DEUX

Galettes de pommes de terre. — Râper assez finement des pommes de terre et les faire dorer, crues, dans de la graisse. Les verser dans un bol et les mélanger avec de l'œuf battu, un peu de hachis d'ail, persil et fines herbes. Façonner des galettes et les glisser au four chaud. Laisser dorer et servir chaud.

TROIS RECETTES :

Crevettes aurore. — Faire une mayonnaise épaisse, lui ajouter du concentré de tomate. Cuire autant d'œufs durs que de crevettes. Peler les œufs, les partager par le milieu et leur enlever le jaune. Dans un bol creux, écraser ces jaunes avec un peu de mayonnaise et des fines herbes hachées. Ajouter une boîte de crevettes — ou des crevettes fraîches décorées. Ne les écraser que légèrement avec l'œuf. Verser de la mayonnaise jusqu'à obtention d'une crème épaisse et onctueuse. Remplir de cet appareil le blanc des œufs, les disposer sur un plat. Au milieu du plat, décorer de feuilles de salade pommée garnies du reste de crevettes aurore. Servir frais.

Vive les vieilles dames jeunes !

Pourquoi diable beaucoup de vieilles dames se sentent-elles obligées de s'endeuiller, de faire semblant d'aimer le gris foncé, le bleu terne, les cotonnades noires parsemées de petites fleurs qui ressemblent à des fourmis, à porter des chapeaux tristes et sérieux, sous prétexte qu'elles n'ont plus du tout l'âge des couleurs claires et des fantaisies vestimentaires ? Elles n'ont plus l'âge des excentricités, des couleurs qui claquent, des jupes au-dessus du genou, des godets et des rouges à lèvres trop soutenus, mais cela ne veut

pas dire qu'elles doivent tomber dans l'austérité, s'habiller « vieux » parce qu'elles ont dépassé les 60 ans ! Entre les couleurs violentes et les couleurs qui n'en sont pas vraiment, du moins pour le moral, il y a une marge immense et des possibilités d'être coquette sans détonner, sans « faire jeune femme ». L'autre jour, j'ai rencontré une charmante vieille dame aux cheveux tout blancs, qui portait un pull adouci par de l'angora et dont les teintes m'ont fait rêver : du turquoise très pâle mêlé à du bleu clair, un jaune bou-

ton d'or et du blanc, toutes ces teintes harmonieusement fondues les unes avec les autres. La jupe était d'un vert tilleul très tendre et très discret. Cet ensemble lui allait à ravir, qui rosissait son teint et la rendait douce, douce comme toutes les grands-mères idéales dont on rêve quand on n'en a pas !

Il n'y a pas une mode vieille dame, chaque femme doit l'inventer d'après ses goûts, ses envies, sa silhouette, sa jeunesse d'esprit. La mode « vieille dame » traditionnelle est déprimante, laide, absurde.

Je me souviendrai toujours du manteau noir que ma grand-mère avait acheté parce qu'elle en avait besoin, mais qu'elle détestait de tout son cœur.

— Pourquoi l'as-tu acheté alors ? lui demandais-je un jour.

— Que veux-tu que je porte d'autre à mon âge ?

— Mais tu ne le mets jamais, il te tombe dessus, c'est idiot ! Le noir ne te va pas, depuis toujours, pourquoi l'adopter maintenant ?

— Je sais, je sais ! me répondit-elle, résignée, mais que veux-tu, je suis vieille !

— C'est ton manteau qui est vieux, tant que tu as envie de manteaux plus gais, tu n'es pas vieille du tout, grand-maman !

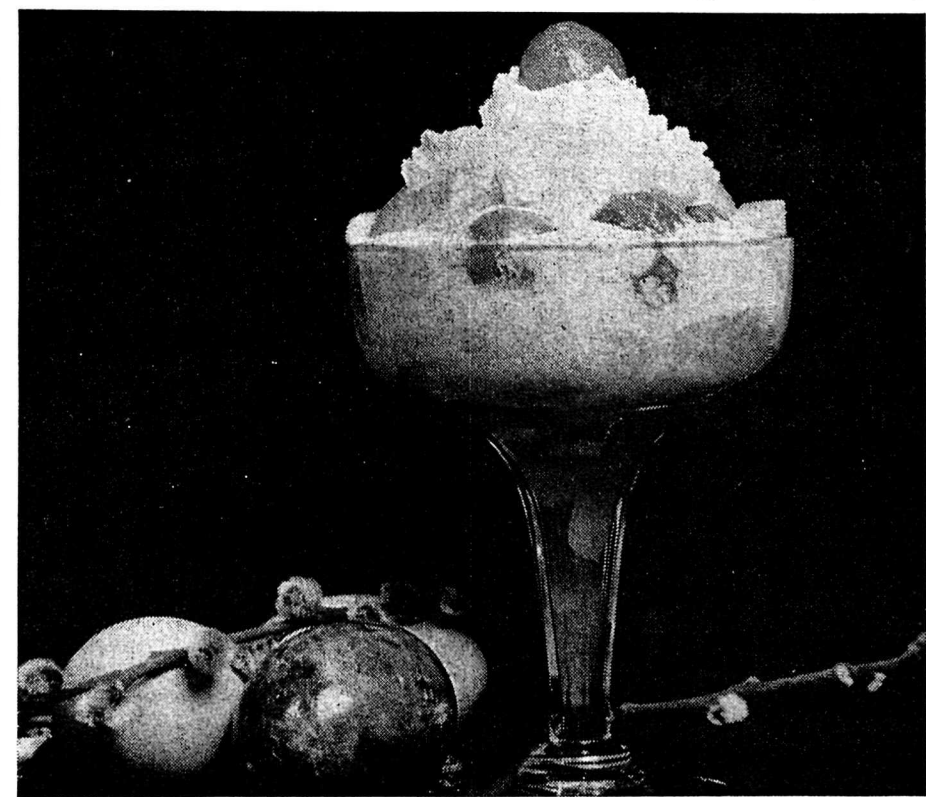
Peur de choquer ! Il vaudrait mieux avoir peur de mettre des habits déprimants !

Depuis qu'elle a osé porter un beige très clair, elle est toute ragaille.

Viellir, cela ne veut pas dire accepter de mettre des vêtements tristes, s'effacer au regard des autres, c'est accepter son âge et de ne pas avoir peur de le montrer gentiment, rehaussé de teintes claires. Les vieilles dames soignées, coquettes, habillées d'ensembles jeunes adaptés à leur silhouette, cela fait plaisir à voir ! Cela rassure... les jeunes !

Nicole MÉTRAL.

PAQUES EN DOUCEURS



COUPE DÉSIRÉE

Disposition dans une coupe à dessert quelques morceaux d'ananas en boîte et quelques cerises cocktail (en petit bocal dans le commerce) partagées par la moitié. Disposer sur ces fruits une couche de glace fraise puis une couche de glace vanille. Arroser à volonté d'un peu de kirsch. Garnir de crème Chantilly. Planter dans la glace 5 cure-dents en éventail et piquer au bout une cerise cocktail.

FRUITS COCKTAIL SUNDAY (Notre photo)

Placer au fond d'un verre une cuillerée de macédoine de fruits. Disposer par-dessus deux boules de glace vanille puis quelques morceaux de salade de fruits. Décorer de crème Chantilly et surmonter d'une cerise cocktail ou d'une cerise confite.

COUPE MONTÉLIMAR

Faire macérer dans du rhum des fruits confits coupés en petits dés que l'on trouve tout prêts dans le commerce. Placer

dans une coupe 3 boules de glace praliné. Répandre par-dessus les fruits confits et le rhum. Garnir de crème Chantilly. Piquer de demi-noix.

COUPE TABATA

Disposition dans le fond d'un verre ballon quelques cerises cocktail. Arroser à volonté de cognac. Couvrir de glace à la vanille et en remplir le verre aux trois quarts. Tasser la glace. Poser par-dessus une demi-pêche au sirop, le côté bombé en haut. La napper de gelée spéciale pour tartellettes aux fraises ou, à défaut de gelée de raisins de mars. Piquer dans le fruit quelques amandes effilées. Disposer autour de la pêche une couronne de cerises cocktail.

COUPE DU BARRY

Répandre du sirop de framboise dans le fond d'une coupe à pied. Remplir la coupe de glace vanille. Disposer par-dessus deux demi-abricots. Arroser de sirop de framboise.

ELECTRICITÉ

Albert Chaillet SA



LUSTRE
EN
TOUS GENRES
TOUTES
INSTALLATIONS
LUMIÈRE
FORCÉ
TÉLÉPH. A

Tél. 23 90 91

Magasin :
Terreux 2
Bureaux et
atelier :
Mauborget 8
LAUSANNE



LUMIÈRE-TÉLÉPHONE
RADIO

SWISSAIR

Le conseil d'administration de Swissair a, dans sa séance du 19 mars 1969, approuvé les comptes de l'exercice 1968 qui seront soumis à l'assemblée générale convoquée pour le 25 avril 1969 à Zurich. Swissair peut, à nouveau, présenter un résultat favorable pour l'exercice écoulé. Avec un total de 882,2 millions de francs de recettes (1967: 770,8 millions) et des dépenses d'exploitation, sans amortissements, de 745,1 millions de francs (1967: 651,3 millions) elle a obtenu un excédant d'exploitation de 137 millions de francs (1967: 119,5 millions). Après déduction des amortissements, pour un total de 110 millions de francs (en 1967: 95 millions), il reste un bénéfice net de 27 072 000 francs (1967: 24 548 000). En y ajoutant le solde actif reporté de l'année précédente, ce sont 28,4 millions de francs qui sont à la disposition de l'assemblée générale. Le conseil d'administration propose de verser au fonds de réserve statutaire 5 millions de francs, aux institutions de prévoyance du personnel 4 millions de francs et, de distribuer comme l'année précédente, un dividende de 28 francs par action.

En prévision des tâches importantes qui attendent Swissair et auxquelles est lié un besoin correspondant de capitaux, le conseil d'administration proposera d'augmenter le capital-actions et de réunir, en outre, les conditions requises pour l'émission, dans un proche avenir, d'un emprunt convertible. Le capital-actions devrait être, tout d'abord, porté de 218,75 millions de francs à 273,437 millions de francs par l'émission de 125 000 nouvelles actions nominatives et de 31 250 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de 350 francs chacune. Le cours d'émission prévu est de 400 francs. Quatre actions nominatives ou au porteur donneraient droit à une nouvelle action du même type. Un consortium de banques, ayant à sa tête le Crédit suisse, est prêt à prendre ferme les nouvelles actions et à les offrir aux actionnaires actuels du 29 avril au 13 mai. Les nouvelles actions devraient être libérées jusqu'au 20 mai.

Afin de permettre au conseil d'administration de prendre, encore cette année, la décision relative à l'émission d'un emprunt convertible, l'assemblée générale sera invitée à accroître, en outre, le capital-actions de 27 343 750 francs pour le porter à 300 780 250 francs par l'émission de 78 125 actions au porteur d'une valeur nominale de 350 francs avec renonciation, pour les actionnaires actuels, à leur droit de souscription préférentiel. Le consortium de banques, déjà mentionné, est éga-

lement prêt à prendre ferme ces actions au porteur et à les tenir à la disposition des détenteurs des titres de l'emprunt convertible afin qu'ils puissent exercer leurs droits de conversion. Les conditions de cette conversion seront fixées ultérieurement. Finalement, le conseil d'administration a décidé de modifier la commande qu'il avait passée aux usines Boeing et de procéder à l'achat de deux Boeing 747 B au lieu des deux Boeing 747 prévus. Ce changement n'apportera aucune modification en ce qui concerne les dates de livraisons qui demeurent fixées au début de 1971. Le Boeing 747 B a un rayon d'action, avec charge totale, plus grand que le 747. Le SAS et la KLM, qui, avec Swissair, appartiennent au groupe KSS, ont également porté leur choix sur le Boeing 747 B.

L'industrie appenzelloise doit adopter une nouvelle technique de production

Le dernier rapport de gestion de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures donne un aperçu de la situation économique de ce demi-canton de la Suisse orientale. L'industrie textile à laquelle il est lié se trouve actuellement dans une phase d'adaptation à la nouvelle technique de production.

Nouvelles dimensions dans le tissage des tapis. — Le tissage des tapis se voit confronté à une concurrence internatio-

nale toujours plus forte, l'introduction de nouveaux procédés techniques ayant augmenté la capacité de production. Le « boom des tapis » continue. Bien que la production des tapis en fibres chimiques augmente beaucoup, celle des tapis en fibres naturelles, notamment en laine, n'a pas diminué. La participation de l'industrie indigène à la consommation intérieure, qui était de 48% en 1965, s'est abaissée à moins de 40% en 1968; cette situation est due notamment à des taxes de douane suisse extraordinairement hautes pour l'importation de fils synthétiques pour tapis. Cette évolution est due aussi au fait que le marché suisse des tapis, est fortement concurrencé par les tapis de l'étranger. L'importation de tapis confectionnés à la machine a augmenté quantitativement de 41% en 1968 et pour une valeur de 28% supérieure à celle des tapis importés en 1967. Il s'agit là surtout de qualités inférieures, alors que l'exportation suisse se concentre plutôt sur des articles de valeur élevée.

L'industrie du bas s'adapte aux modifications de la demande. — La demande en ce qui concerne l'industrie du bas se concentre toujours plus sur les collants pour dames, fins et même très fins. Une enquête menée sur le plan international a montré que les collants constituent déjà 30% de la production globale des bas en 1968. La proportion pour la Suisse n'est que de 25%. Les spécialistes de la branche estiment que ces proportions augmenteront encore et qu'elle sera de 40% en 1969, de

45% en 1970 et de 60% en 1972, ce qui signifie que les collants prédomineront nettement les bas portés jusqu'ici. Comme le relève le rapport de gestion de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, cette forte implantation du collant pour dames ouvre à l'industrie du bas de larges possibilités qui ne pourront toutefois être entièrement exploitées sans de coûteux investissements. On constate déjà dans ce secteur une forte concurrence étrangère et la pression sur les prix qu'elle implique. Il n'en reste pas moins que l'évolution future de l'industrie indigène du bas avec toutes ses capacités peut être considérée avec confiance.

Les broderies de valeur sont toujours demandées. — Le second semestre de 1968 a été sensiblement meilleur que le premier, aussi bien pour la broderie elle-même que pour le finissage. Les ventes ont beaucoup augmenté dans les pays occidentaux, notamment en Allemagne, en Italie, en France et, malgré la dévaluation de la livre, en Grande-Bretagne. Le volume des ventes avec les USA a pu être maintenu, alors que celui avec les pays de l'Amérique du Sud a diminué à la suite de restrictions des importations et d'augmentations des tarifs douaniers. Ce sont surtout les broderies de valeur élevée et des spécialités qui sont demandées. On reste optimiste quant à l'évolution du marché des broderies.

Les tissus de soie naturelle imprimés cèdent de plus en plus aux tissus synthétiques. En 1968, la demande a été meilleure dans ce secteur, ce qui a favorablement influencé les prix. L'importation de la soie grège en provenance de l'Orient, de la Chine ou du Japon a été paralysée temporairement. Les prix sont restés élevés. On peut compter que les affaires dans cette branche seront satisfaisantes en 1969.

Garantie contre les risques de l'investissement

Le groupement de Holdings Industrielles Suisses, Berne, a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. H. Bergmaier, président de la direction de Electro-Watt. Le comité est composé de représentants des sociétés Alusuisse, Brown Boveri, Electro-Watt, Hoffmann-La Roche, Nestlé et Suchard.

Le groupement recommande tout particulièrement l'institution d'une garantie contre les risques à l'investissement (GRI) pour les risques politiques (risques d'expropriation, risques de guerre, risques de transfert) en relation avec les investissements dans les pays en voie de développement; l'investisseur continuera à supporter lui-même les risques économiques d'ordre privé. La GRI permettra ainsi une efficacité maximum dans l'aide au développement tout en entraînant une charge étatique minimum. L'introduction et l'octroi de telles garanties pour lesquelles l'Assemblée fédérale fixera un montant global, ne grèvera pas les comptes de la Confédération, puisqu'elle n'assume que des obligations conditionnelles. Les expériences faites à l'étranger dans ce domaine démontrent que l'importance des dommages subis est minime puisque les risques sont limités par une série de dispositions appropriées.

L'OCDE reconnaît les traits caractéristiques de l'aide suisse au développement, en ce sens que les investissements privés sont fortement prépondérants. Toutefois, l'OCDE a recommandé à la Suisse d'augmenter les crédits fédéraux et cela à des conditions de plus en plus souples. Vu la situation difficile de la balance des paiements de nombreux pays en voie de développement, le groupement est cepen-

dant d'avis que les efforts des pays industrialisés doivent être orientés, par priorité, vers la mise à disposition de capitaux privés productifs, qui entraînent des charges de transfert réduites. En pratique, il est rare que des participations soient remboursées; quant aux prêts, il arrive souvent qu'à un moment donné ils soient transformés en participations, de sorte que, dans ces deux cas, la balance des paiements des pays en voie de développement n'est mise à contribution, par des remboursements, que dans une mesure limitée.

Emprunt de 5 millions de la

Compagnie du chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt

La Compagnie du chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt contracte un emprunt 6 pour cent 1969 de 5 millions de francs de capital nominal, destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3,5% de 3 millions de 1954, qui arrive à échéance le 15 avril 1969, et à financer partiellement son programme d'investissement. L'emprunt est divisé en 5000 obligations au porteur, de 1000 francs chacune et numérotées. Ces obligations sont productives d'intérêt au taux de 6 pour cent l'an à partir du 15 avril 1969. Le premier coupon viendra à échéance en avril 1970. Le prix d'émission est fixé à 99,40 pour cent plus 0,60 pour cent moitié du timbre fédéral sur titres = 100 pour cent. Souscription aux guichets de tous les sièges, succursales et agences des banques suivantes: Union de Banques Suisses, Société de Banque Suisse, MM. Chollet, Roguin & Cie, à Lausanne.

La situation économique aux USA pendant le quatrième trimestre 1968

Aux Etats-Unis d'Amérique, l'expansion de l'économie globale s'est légèrement ralentie pendant le 4e trimestre. La « Vie économique » indique que le produit national brut réel s'est élevé d'environ 4% au taux annuel par rapport au trimestre précédent alors qu'il avait atteint 5% au 3e trimestre. Les dépenses de consommation privée aussi bien que les dépenses des pouvoirs publics ont augmenté à un rythme sensiblement plus lent. En revanche, les investissements bruts du secteur privé ont provoqué une forte poussée. Les

entrepreneurs, en particulier, ont augmenté considérablement les investissements destinés aux nouvelles installations et à l'équipement. Cependant, les investissements pour la constitution des stocks se sont de nouveau accrus, après avoir accusé un fléchissement au trimestre précédent. Bien qu'on ait pris des mesures tendant à freiner la conjoncture, les tendances à l'expansion économique se sont renforcées dans l'ensemble. Les commandes enregistrées par l'industrie de transformation ont augmenté de plus de 6% par rapport aux trois mois correspondant de l'année précédente. Le nombre des commandes en portefeuille a aussi sensiblement augmenté. L'effectif des constructions d'habitation commencées s'est aussi accru.

Baisse du chômage. — Le marché du travail est devenu plus tendu; le taux de chômage est tombé en moyenne à 3,4% contre 3,6% pendant le trimestre précédent. Alors que les importations sont restées à peu près stables et que les exportations ont fortement régressé, l'excédent des exportations n'a plus atteint que 16 millions de dollars pendant le trimestre étudié contre plus de 500 millions au 3e trimestre. Selon les premières estimations établies sur la « base des liquidités », la balance des paiements a cependant accusé un excédent de 1 milliard de dollars en nombre rond contre un excédent de 35 millions de dollars au trimestre précédent. Cette forte hausse doit d'ailleurs être attribuée aux transactions extrêmement importantes qui ont été passées dans le domaine des capitaux.

La lutte contre l'inflation. — La forte hausse des prix s'est poursuivie; les mesures anti-inflationnistes n'ont pas donné de résultats tangibles jusqu'à présent. Comme au trimestre précédent, le niveau des prix pour l'ensemble de l'économie a augmenté, en moyenne annuelle, d'environ 4%. Il est vrai que la politique monétaire et la politique du crédit ont pris une tournure restrictive au cours de ces derniers mois et il semble bien qu'elles finiront par exercer une influence modératrice sur les affaires et sur l'évolution des prix. Il a été constaté que les marchés de l'argent et des capitaux se resserraient toujours plus. Le taux de l'escompte officiel a été relevé de 1/4% pour atteindre 5 1/2% le 18 décembre, puis les banques ont porté le taux d'escompte des crédits économiques aux clients bancaires de premier rang — les « prime rate » — de 6 1/4% à 6 1/2% au début de décembre, puis à 6 3/4% et finalement à 7% le 7 janvier. Le nouveau président des Etats-Unis d'Amérique considère que la tâche la plus pressante incombant à son gouvernement en matière de politique économique consiste à lutter contre l'inflation. C'est pourquoi la majoration fiscale sera probablement prolongée au-delà du 1er juillet. Au surplus, la nouvelle administration s'efforce de limiter autant que possible les dépenses de l'Etat.

BOURSE DE LAUSANNE

	28. III.	31. III.
BCV	1190	1190
Caisse d'épargne	460	460
CFV	970	970
Brigue VZ	97 d	97 d
Cuir et Plastique	1050 d	1050
LO	425	410 d
Navigation ord.	42 d	42 d
CVE	560 d	550 d
Rom. Electr.	425 d	430
Beau-Rivage	610 d	610
Nestlé port.	3520	3550
Nestlé nom.	2270	2265 d
Suchard A	1400	1300 d
Ateliers Vevey	630	635
Baumgartner	3750 d	3750 d
Câbl. Cossonay	2950	2950 d
Chaux, Ciments	540	530
Feuille d'Avis	295 d	295 d
Innovation	335	340 d
Sapal	900 d	900 d
La Suisse	3550	3550
UMV	2250	2200 d
Zyma	5750	5750
Alcan Alum.	129	129 1/2
Amer. Tel. Tel.	223	223
Can. Pacific	340 d	335 d
Consol Nat. Gas	129 d	130 d
Dow Chemical	330 d	327 d
DuPont	652	655
East Kodak	305	306
Ford Motor	217 50 d	352 d
Gen Elec.	397 d	398
Gen Foods	335 d	338 d
Gen Motors	350 50 d	352 d
Goodyear Tire	1342	260 d
IBM	258 d	1356
Int. Nickel	159 50 d	161
Int. Paper	181 d	182 1/2
Int. Tel. Tel.	222 d	226 1/2 d
Kennecott	224 d	227 d
Montgomery	241 50	243
Nat. Distillers	179 d	180 d
Pacific Gas	158 50 d	157 1/2 d
Penn Central	235 d	235 d
Stand Oil NJ	347	354
Union Carbide	183 50 d	187 d
U.S. Steel	193 d	194 1/2 d
Woolworth	125 d	125 1/2 d

BOURSE D'AMSTERDAM

	28 III 69	31. III.
AKU	122.70	121.50
Hoogovens	112.—	131.10
Zwan Organon	192.20	192.40
Phillips Lampen	177.40	177.60
Royal Dutch	188.—	187.50
Unilever	122.30	122.40

BOURSE DE ZURICH

	28. III.	31. III.
Swissair port.	910	905
Swissair nom.	795	798
UBS	4935	5040
SBS	3275	3310
CS	3410	3420
BPS	2085	2090
Bally	1490	1490
Commerciale	335 d	330 d
Fédérale	440	450 d
Electro	1670	1685
Holderbank	440	441
Indelec	1250 d	1250
Motor	1375	1380
Traction	201 d	201 d
Métaux	960	940
Italo	210 d	210
Rück	2120	2140
Winterthur	1100	1110
Zurich	6100	6120
Aar	885	890
Boveri	2430	2420
Saurer	1490	1480
Ciba port.	9175	9225
Ciba nom.	7400	7525
Simplon	465	480 d
Fischer	1300	1300
Geigy port.	14500	13650 ex
Geigy nom.	9110	8880 ex
Geigy bon	10600 d	10300
Lenzbourg	4900	4900
Laufenbourg	1420 d	1430 d
Landis	1620	1600
Lonza	2095	2130
Sandoz	9475	9475
Aluminium port.	3450 d	3450
Aluminium nom.	1660	1660
Suchard B.	6800	8800
Sulzer	4190	4190
Oursina	7450	7360
Anglo	453	453
CIA	43 1/2	43
Bull	96	96
Ofsit	74 1/2	74
Phillips	210 1/2	211 1/2
Royal	223	224 1/2
Sodec	178	190
Unilever	144 1/2	144 1/2
AEG	257	260
Anilin	244 1/2	248
Bayer	219	219
Höchst	275	276 1/2
Mannesmann	170	168 1/2
Siemens	317	317
Thyssen	203	202
VW	308	311

BOURSE DE GENÈVE

	27. III.	31. III.
Gardy	245	245
Charmillés	1115	1120
Physique port.	1220	1230
Physique nom.	870	885 d
Sécheron port.	420	415
Sécheron nom.	350 d	360
Amer. Eur. Sec.	160	159
Montedison	7.15	7.15
Olivetti	23.30	23.95

BOURSE DE LONDRES

	28 III 69	31. III.
Ang. Amer. Corp.	42 1/2	42 1/2
British Petrol.	138.—	137.—
Br. Amer Tobacco	134.—	134.—
Courtaulds	287 1/2	28/9
de Beers	47 1/2	48
Elliott		
Gus A.	55/1 1/2	55/7 1/2
Imp. Chemical	20/3	20/4 1/2
Rolls Royce	44/7 1/2	45.—
Shell		
United Steel	89/7 1/2	90/9
West. Holdings	153/9	152/6

BOURSE DE PARIS

	28 III 69	31. III.
Air Liquide	456.—	459
Fcaise Pétroles	239.40	244
Hachette	603.—	597
Machines Bull	118.—	117.10
Michelin	1 150.—	1154
Péchiney	220.10	222
Peugeot	172.—	171
Rhône-Poulenc	252.10	249
Saint-Gobain	232.50	238
Suez	482.—	488
Thomson Houst.	153.90	154.90

BOURSE DE FRANCFORT

	28 III 69	31. III.
AEG	242.—	241
Badische Anilin	229 1/2	233 1/2
Daimler-Benz	491.—	492
Deutsche Bank	334 1/2	334
Dresdner Bank	327.—	328 1/2
Farben Bayer	203.80	204 1/2
Höchst Farben	257 1/2	257.20
Kaufhof	322 1/2	321
Mannesmann	158 1/2	156 1/2
Siemens Halske	296.70	295 1/2
Thyssen Hütte	189.—	189
VW	290.—	288 1/2

BOURSE DE BÂLE

	28. III.	31. III.
Bâloise Holding	212	212
Ciment Portland	4300 d	4325
Ciba nom.	7400	7525
Geigy port.	14500	13650 ex
Geigy nom.	9175	8875 ex
Pâtes de bois	1080	1060 d
Sandoz	9525	9425
Hoffmann bon	173500	173000

BOURSE DE MILAN

		31. III.
Assic. Generali		67350
Fiat		3156
Finsider		617
Italcementi		26235
Magneti Marelli		1499
Olivetti priv.		3400
Snia Viscosa		3522
Montedison		1066 1/2

BILLETS DE BANQUE

	Ach.	Vente
Etats-Unis	4.20	4.32
Canada	3.95	4.04
Angleterre	10.20	10.40
Allemagne	106	108.50
France	79.50	82.50
Italie	— 60	70 1/2
Autriche	16.50	16.85
Belgique	8.30	8.55
Hollande	118	120.—
Danemark	56.	59.—
Norvège	58.50	61.50
Suède	82.	85.—
Finlande	101	106.—
Espagne	6.	6.30
Portugal	14.80	15.35
Yougoslavie	29	38.—
Grèce	13.40	15.—
Egypte	—	6.—

HORS BOURSE

	Offre	Demande
Fund Inv.	émission	11.86
Div. Invest.	émission	10.71
Div. Growth	émission	15.42
Paillard	3075	3100
Banque Romande		1050

Les cours de la bourse nous sont obligamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

Emotion aux obsèques du général Eisenhower

Bouleversée, « Mamie » embrasse de Gaulle

WASHINGTON. — Le président Nixon a reçu, hier matin, à 10 heures locales (15 heures GMT), à la Maison-Blanche le général de Gaulle.

Cet entretien est le premier d'une série de rencontres que le président des Etats-Unis doit avoir avec les chefs d'Etats étrangers, venus assister aux funérailles nationales du général Eisenhower.

Le président Nixon attendait son visiteur à la porte sud, donnant sur les jardins de la Maison-Blanche. Le général de Gaulle, vêtu d'un complet gris sombre, sans manteau, était accompagné de M. Charles Lucet, ambassadeur de France aux Etats-Unis, et d'un interprète.

Après s'être soumis de bonne grâce aux exigences des photographes, les deux hommes d'Etat se sont rendus dans le bureau du président Nixon.

De Gaulle à l'hôtel Hilton

Le général de Gaulle s'est rendu à l'hôtel Hilton — où Mme Eisenhower réside actuellement.

Il a rapidement traversé le hall au milieu des clients de l'hôtel, surpris, interloqués.

Pour cette visite « Mamie » Eisenhower avait réuni toute sa famille : M. John Eisenhower, ambassadeur à Bruxelles, sa femme Barbara, son petit-fils David qui vient d'épouser Julie Nixon. Dans son émotion, « Mamie » Eisenhower a embrassé le général de Gaulle au moment où il lui faisait ses adieux.

Le chancelier Kiesinger restera jusqu'à la fin de la semaine à Washington

BONN. — Le chancelier Kurt-Georg Kiesinger qui a quitté Bonn hier matin pour Washington, où il assistera aux obsèques de l'ancien président Dwight David Eisenhower, restera jusqu'à la fin de la semaine dans la capitale fédérale américaine.

On indique, dans les milieux gouvernementaux de Bonn, que le chancelier aura, aujourd'hui, un entretien de 30 minutes avec le président Nixon. Cet entretien

porterait notamment sur la conférence de l'OTAN qui se réunira prochainement à Washington. Le président et le chancelier parleront aussi des conversations qu'ils ont eues chacun de son côté, avec le général de Gaulle. Ils évoqueront également au cours de cette brève rencontre les relations est-ouest à la lumière des incidents sino-soviétiques, la conférence à Budapest des Etats du Pacte de Varsovie et l'appel lancé par ces derniers en faveur de la réunion d'une conférence pour la sécurité européenne.

Le chancelier et son épouse, feront ensuite un séjour privé à Washington, auprès de membres de leur famille.

informations diverses

O JUK WU refuse de rencontrer WILSON

LAGOS. — Le colonel Ojukwu a refusé de rencontrer M. Wilson, le premier ministre britannique. La radio biafraise, citant un communiqué officiel, a déclaré hier qu'une telle rencontre était impossi-

ble. Elle a ajouté que la proposition faite la veille par M. Wilson de rencontrer le leader biafrais en dehors du Biafra était une manœuvre de propagande et de politique : « M. Wilson sait qu'une telle rencontre en dehors du Biafra était matériellement impossible dans les circonstances actuelles », a précisé le speaker.

Tremblement de terre en Egypte : un mort et neuf blessés

LE CAIRE, 1er avril (ATS-AFP). — Une personne a été tuée et neuf autres ont été blessées au cours du tremblement de terre qui s'est produit hier matin en République arabe unie. La secousse a été ressentie sur tout le territoire égyptien, mais plus particulièrement à Suez, Alexandrie, Ismaïlia, Port-Saïd et Assouan.

Rudi Dutschke refoulé à Calais

CALAIS. — Rudi Dutschke, dit « Rudi le Rouge », a été refoulé vers l'Angleterre alors qu'il voulait débarquer à Calais.

Sept personnes carbonisées dans leur voiture

BRYAN (Texas), 1er avril (ATS-AFP). — Sept personnes ont péri carbonisées dans une voiture, dimanche soir, à Bryan, dans le Texas, alors qu'elles attendaient à l'intérieur qu'un pompiste fasse le plein d'essence.

Une autre auto a percuté l'arrière de la voiture en stationnement, puis est allée s'écraser contre la pompe à essence qui a pris feu.

Le cadet des frères d'EISENHOWER pris de malaise

WASHINGTON. — M. Milton Eisenhower, 68 ans, le plus jeune des frères de l'ancien président des Etats-Unis, a été pris d'un malaise, hier, dans la matinée, alors qu'il se trouvait dans un hôtel de la capitale fédérale.

Il a été aussitôt transporté à l'hôpital militaire Walter Reed.

La nature du malaise de M. Milton Eisenhower n'est pas connue.

AUX ASSISES DE GENÈVE

(suite de la Page suisse)

Le 23 avril 1965, votre femme fait timbrer, en effet, votre carte, mais vous étiez arrêté à Lausanne... C'est votre écroulement... Vous n'auriez jamais dû la produire, votre carte !

Au surplus, Erera a été reconnu par des commerçants lausannois, et par deux femmes sur vingt photos : un homme chauve, soixante ans passés, une petite voix...

— Vous l'avez entendue cette petite voix, durant les débats ?

Et le procureur l'imite avec tant de justesse que la salle se met à rire.

Tous ont menti ou ont couvert leurs complices, intimidés par le « milieu » : « Je préfère rester plus longtemps en prison, a déclaré Rebecca, plutôt que de mourir ».

Le procureur retient la tentative de brigandage dans le hold-up manqué de l'hôpital, assorti de circonstances graves.

Son réquisitoire, où il n'a rien laissé au hasard, laisse une forte impression par sa densité, sa mesure calculée, sa colère parfois contenue :

« Vous ne permettez pas, conclut-il, que des truands venus chez nous de l'étranger, repartent chez eux la tête haute ! ».

Les bulles de savon de la défense

Douze avocats ont été commis à la défense de la bande. Ils vont parler pendant des heures, après quoi le jury dira, dans son verdict, les crimes qu'il retient dans le cas de chacun des accusés.

Puis l'accusation et la défense plaideront devant la Cour pour la quotité de la peine et ce sera le jugement.

Nouvelles révélations sur l'étendue et la gravité des manifestations anti-soviétiques en Tchécoslovaquie

PRAGUE. — Au moment même où les Pragoï faisaient un triomphe à leur équipe de hockey sur glace, de retour de Stockholm, un long rapport du ministère tchèque de l'intérieur relevait hier après-midi l'étendue de la gravité des manifestations anti-soviétiques qui se sont déroulées dans toute la Tchécoslovaquie.

Ce document, qui évoque l'« hystérie anti-soviétique » de « citoyens déchainés par la passion » dresse un bilan détaillé des dépradations auxquelles se sont livrés les manifestants, notamment à Prague et dans les principales villes de garnison des troupes soviétiques. Il souligne également la complicité de la foule, qui, partout, a protégé les auteurs de ces actes de vandalisme et entravé l'action de la police pour leur permettre de s'enfuir.

Le rapport précise notamment que les dégâts provoqués par la mise à sac des bureaux de l'Aéroflot s'élevaient à un million de couronnes : tout le mobilier de l'agence soviétique a été brisé et brûlé.

Le tableau n'est pas moins dramatique

pour le reste du pays. Au total, cinquante et un policiers ont été blessés et trente et une personnes appréhendées.

Il passait en Suisse 3 millions de fr. de devises !

ANNEMASSE. — Au cours d'un contrôle, les douaniers ont intercepté au poste frontière de Saint-Julien (Haute-Savoie), un industriel du sud-ouest de la France, qui transportait à bord de son véhicule trois millions de francs nouveaux de devises en liquide qu'il s'appretait à passer en Suisse.

L'industriel a été écroué à la maison d'arrêt d'Annecy.

Importantes modifications aux programmes de la Télévision romande

Les responsables des différents départements et services de la télévision ont été appelés à soumettre leurs propositions en vue d'apporter d'importants changements aux programmes romands.

La nouvelle « grille » mise au point entrera en vigueur le 12 avril.

Les représentants de la presse écrite ont assisté à ce propos à une conférence de presse, qui se déroula hier après-midi, au Buffet de la Gare de Lausanne, sous la présidence de M. René Schenker, directeur de la Télévision suisse romande, et en présence de ses différents collaborateurs. Parmi les nombreuses modifications qui seront introduites, relevons en premier lieu que le téléjournal, qui avait été déplacé à 19 h. 40 pour des raisons techniques passera de nouveau à 20 heures, mais en différé, car il continuera d'être transmis de Zurich à la TV romande, de 19 h. 40 à 19 h. 55, le téléjournal allemandique passant lui aussi à 20 heures.

Quant à la décentralisation linguistique du téléjournal, aucune décision n'a été prise jusqu'ici. L'émission « Carrefour » régional passera désormais avant et non après, le téléjournal. Le premier bulletin de nouvelles sera diffusé chaque jour, à 18 heures déjà.

L'émission « Le Point » disparaît. Une autre formule a été recherchée sous la forme d'un magazine de 75 minutes qui sera diffusé le vendredi. Le nom de son rédacteur en chef (en remplacement de M. Dumur) sera rendu public dans quelques jours. L'émission envisagée sera plus variée que « Le Point » ou « Continents sans visa ».

Le mardi, une fois toutes les trois semaines, une émission pour les jeunes,

« Canal 18-25 » sera au programme.

Dans l'idée du chef de la Télévision romande, cette soirée doit comprendre des variétés, du cinéma jeune suisse, du sport jeune, du jazz un peu avant-gardiste, des enquêtes, des informations explicatives sur certains thèmes d'actualité. Cette émission doit représenter un lien entre la jeunesse et les parents. La production en sera assurée par l'équipe de « Profils » renforcée.

Dans le cadre des discussions pour la réforme des programmes, tout le problème de la TV scolaire a été repensé également. Aucune décision ne sera cependant prise avant le mois de mai. Les enquêtes faites à ce jour prouvent malheureusement que les programmes de la télévision scolaire ne sont pour ainsi dire pas suivis dans les écoles secondaires, et à titre occasionnel, seulement dans les classes primaires.

Pour renouveler ainsi la formule, il est envisagé d'introduire par la télévision, un espèce de recyclage de l'élève en accord avec les départements de l'instruction publique. La principale difficulté provient, comme on peut s'en douter, de la non-synchronisation des programmes scolaires romands et des périodes de vacances.

Signalons encore que l'émission « Verdict ou en votre âme et conscience » reprendra après deux ans d'absence du petit écran. Elle paraîtra le lundi, à 20 h. 35. Le lundi aussi, à 18 h. 20, une nouvelle émission est prévue : « Libre Propos » (ex-Soir-Information).

En ce qui concerne le magazine théâtral, qui manque à la TV, M. Schenker estime que les expériences faites doivent être poursuivies, chaque fois que cela est nécessaire, sans pour cela tomber dans la magistralité.

Les diverses modifications apportées au schéma des programmes semblent de nature à pallier une trop grande cristallisation de ceux-ci et assurer un certain renouvellement des émissions dans le désir constant de mieux répondre aux goûts variés du public.

J.-P. G.

La grippe enfin en régression

BERNE. — Le nombre des cas d'affections d'allure grippale déclarés au Service fédéral de l'hygiène publique pour la semaine passée s'est élevé à 3690 (4675 pour la semaine précédente). Dans la plupart des cantons, le nombre des cas déclarés est en diminution.

Un jardin d'enfants a été fermé à Zurich. Du 16 au 28 février, vingt-six personnes sont décédées de la grippe dans les localités de plus de 10 000 habitants.

Un enfant de 3 ans happé par le train et tué

GENÈVE. — Un enfant de 8 ans, de nationalité turque, pensionnaire, à Chambésy, d'une maison de séjour éducative pour handicapés mentaux, échappant à la surveillance des éducateurs, s'est dirigé, lundi, avant midi, vers la voie ferrée et se trouvait sur les rails au moment où arrivait le direct Genève-Lausanne. Happé par la locomotive, le malheureux enfant a été tué sur le coup.

Zurich : succès de la vente des oranges de « Terre des Hommes »

ZURICH. — La campagne de vente d'oranges lancée à Zurich par « Terre des Hommes » sous le titre d'« Une orange - Une heure de vie » a rencontré un grand succès. On a, en effet, vendu plus de 55 000 oranges à un franc ; la générosité des Zurichois permettra ainsi de sauver plusieurs victimes de la guerre du Vietnam et de contribuer à l'aide au tiers-monde.

Météo

Le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert et des précipitations se produiront encore au nord des Alpes et dans le nord des Grisons. L'après-midi, elles seront plus importantes. En Valais, par contre, il n'y aura que peu ou pas de précipitations.

Pour une couronne naturelle ou artificielle

RUMMEL, fleuriste

Lausanne - Tél. 23 52 30 - Haldimand 8

CRÉDIT SUISSE

MARTIGNY

Location de

coffres-forts

dès Fr. 15.—
par an

P 805 S

Le Confédéré

dernière illustrée
QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CENTRALE DES OCCASIONS

DU VALAIS · SION

MEUBLES

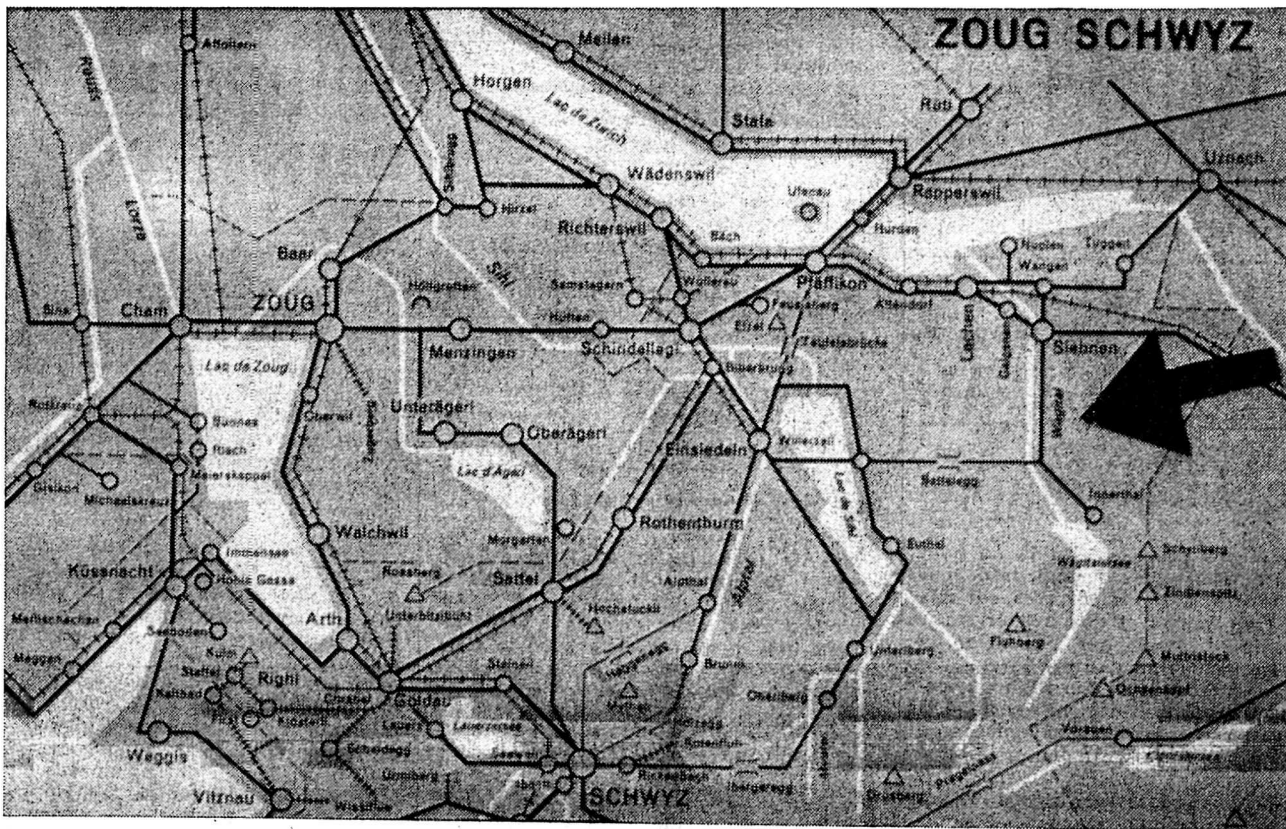
OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Scex, après la station de benzine à gauche.
Tél. (027) 2 14 16

Achats · Ventes · Echanges

Une masse rocheuse s'abat sur la route de Waegital

Plusieurs automobilistes et passants ensevelis ON A DÉJÀ PU DÉGAGER QUELQUES CORPS



Un éboulement est tombé dimanche soir, sur la route du Waegital, dans le canton de Schwytz, causant la mort de plusieurs passants et automobilistes.

C'est vers 20 h. 30 qu'une importante masse de rochers et de terre s'est abattue sur la route entre Siebnen et Rempen. Selon les premiers témoignages, quatre à

cinq personnes auraient été surprises et tuées par l'éboulement.

On a déjà retrouvé deux corps. Les recherches se poursuivent.

Sur cette carte, la flèche noire indique le lieu de l'éboulement.



PORTRAIT DU JOUR

Jacques DUCLOS

Le vieux compagnon de Thorez, cinq ans après la mort du « fils du peuple », n'a rien perdu de sa verve de méridional ni de son habileté oratoire et, à 73 ans, il reste un très actif animateur du Parti communiste français.

Il se trouvait l'autre jour à Moscou pour la session scientifique organisée à l'occasion du 50e anniversaire de l'Internationale communiste. A la tribune, il a proclamé : « La coopération entre les Partis communistes et ouvriers, en vue d'une lutte contre l'impérialisme, constitue une exigence essentielle de notre époque ». Et le représentant français d'ajouter : « En dépit des divergences existantes, cette coopération peut et doit être réalisée, tant par la voie de rencontres bilatérales et multilatérales que par la réunion de conférences internationales ».

Né à Jouey, dans les Hautes-Pyrénées, le 2 octobre 1896, Jacques Duclos devait déjà gagner sa vie à l'âge de douze ans comme apprenti pâtissier. Appelé sous les drapeaux à 18 ans, il s'est battu vaillamment durant la 1re Guerre mondiale et il sera blessé dans la bataille de Verdun avant d'être fait prisonnier au Chemin-des-Dames.

A son retour de captivité, il entre au Parti communiste français dès sa constitution et, aux côtés d'Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier, il s'occupe activement de l'Association républicaine des anciens combattants dont il devient le vice-président en 1932.

Membre du comité central du Parti communiste dès juin 1926, Jacques Duclos est élu membre du bureau politique et secrétaire du parti en 1931. Il sera l'un des artisans du Front populaire aux côtés de Thorez et de Léon Blum.

Farouchement antimunichois, Duclos exprime son indignation devant « la capitulation des occidentaux face aux provocations et aux coups de force d'Hitler ». Dans les colonnes de l'« Humanité », il s'en prend de la façon la plus violente au Führer et à ses sbires... jusqu'au jour où la presse internationale publie, en date du 23 août 1939, cette incroyable photographie montrant le ministre hitlérien von Ribbentrop qui serre cordialement la main d'un Staline souriant !

Duclos plus que tout autre en reste abasourdi. Le communisme est alors considéré comme l'allié de l'hitlérisme. Un député socialiste écrit à Daladier pour lui demander de dissoudre le PC français. Et « Gringoire » écrit : « Duclos doit être jugé par un Tribunal militaire. Il doit subir le sort réservé aux espions : la peine de mort ».

Mais le secrétaire du PC jouera un rôle en vue dans la lutte clandestine contre l'occupant allemand par la création des premiers groupes de francs-tireurs et aussi dans l'insurrection parisienne d'août 1944.

Elu député à l'Assemblée nationale dès 1945, il en sera même le vice-président jusqu'en 1948. Très habile manœuvrier et tribun de première force, Jacques Duclos a contribué aux succès de l'extrême-gauche en France avant le règne du gaullisme.

J.-P. TZ.

DERNIÈRE MODE À LA VIENNOISE

Soutien-gorge en métal...

Les élèves du département de jersey et tricot de l'École de mode de Vienne ont présenté les dernières créations pour la nouvelle saison.

Voici un complet de réception en jaune, orange, lurex avec soutien-gorge en métal.

Emotion aux obsèques du général Eisenhower

Bouleversée, « Mamie » embrasse de Gaulle



Mme Eisenhower, très émue, a reçu dimanche soir la visite du général de Gaulle. Elle a rappelé les nombreuses rencontres de son mari avec le général. Notre photo fut prise en 1944, à Paris.

Dans son émotion, Mamie Eisenhower a embrassé le général de Gaulle au moment où il lui faisait ses adieux.



Importantes modifications aux programmes de la Télévision romande



M. René Schenker, directeur de la Télévision romande, a donné hier, au cours d'une conférence de presse à Lausanne des renseignements sur la nouvelle grille des programmes de la télévision.

Lire notre article dans la page des « Dernières Nouvelles de la nuit ».